N° 297. — Troisième année. 15 c. à Lyon. — ÉDITION DU MATIN — Au dehors 20 c. Mercredi 29 Octobre 1873.

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63. Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

La rédaction ne répond pas des manuscrits communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RÉDACTION
76, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT

Ville de Lyon.	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	— 11 fr.	— 22 fr.	— 44 fr.
Departem. limitrophes	— 12 fr.	— 23 fr.	— 46 fr.
Autres départements...	— 13 fr.	— 25 fr.	— 48 fr.

Pour l'Etranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS partent des 1er et 16 de chaque mois.

Gérant : C. GUICHARD
Imprimerie de R. Storck, rue Gentil.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

Lyon, le 28 Octobre

La querelle continue entre les journaux qui ont accepté, sans broncher, les déclarations de M. Chesnelong comme étant l'exacte interprétation des sentiments de M. le comte de Chambord, et ceux qui n'ont pas cessé de soutenir que le prétendant n'avait fait et ne pouvait faire aucune des concessions qu'on lui attribue.

La *Liberté* et l'*Ordre*, qui se sont mis récemment de la partie, publient de nouvelles informations qui semblent donner raison aux derniers, et le démenti que leur oppose aujourd'hui M. Chesnelong fournira un argument de plus à ceux qui vont demandant que le prétendant s'explique, et répétant : « La parole est au comte de Chambord. »

On sait, en effet, que l'honorable député des Basses-Pyrénées, dans sa visite à Salzbourg, a plutôt « recueilli des impressions » qu'il n'a reçu la mission expresse d'éclairer le pays sur les véritables intentions de son royal interlocuteur. On annonce, il est vrai, un manifeste du comte de Chambord, on va jusqu'à dire que M. Chesnelong a en poche un papier dont la publication coupera court à tous les commentaires. Mais, outre que ce document se fait un peu attendre, il ne paraît pas que la difficulté qui domine toute cette question de restauration monarchique puisse être tranchée par quelques affirmations anodines du prince, comme l'étaient celles de la fameuse lettre à M. de Bénavent, et tandis que les uns disent : « La parole est au comte de Chambord », les autres soutiennent au contraire que « la parole est à l'Assemblée. »

Si l'on pouvait faire qu'ils parlassent en même temps, ou qu'ils ne parlassent point du tout, et que la monarche fût rétablie sans phrases, ce serait assurément le moyen de parer à tout danger. Mais l'état des esprits et le tempérament de chacun des partis engagés dans la campagne fusionniste ne permettent pas d'y avoir recours. Les orléanistes, dans un but que laisse suffisamment entrevoir la lettre publiée par l'*Ordre*, et que nous reproduisons plus loin, s'inquiètent moins, il est vrai, d'être trompés, que de sauver les apparences; ils savent que la monarchie de droit divin est impossible; mais ils se flattent que le roi sera obligé de gouverner avec eux ou de leur céder promptement la place, et ils auraient tout intérêt à lier le prétendant par un simple engagement de forme. C'est là l'explication de l'accueil enthousiaste fait par eux aux négociateurs de Salzbourg.

Les royalistes purs sont plus francs, et leur attitude est incontestablement plus honnête : ils accepteront les votes des « parlementaires »; mais ils n'entendent prêter la main à aucune transaction. Le roi est ce qu'il est, il ne peut changer, et il ne changera pas. A quoi bon, l'*Univers* le disait hier encore, lui demander des éclaircissements, que ses nombreux écrits ont fournis d'avance, et depuis longtemps!

L'affaire en est donc toujours au même point. Si le prétendant parle avant l'Assemblée, il faut que ce soit pour dire aussi peu que possible, et quand, à son tour, l'Assemblée prendra la parole, il faut qu'elle se garde de porter atteinte au « droit supérieur » du représentant de la monarchie héréditaire. Sinon tout est manqué.

C'est sur une base aussi fragile que les fusionnistes cherchent à rétablir la royauté, et l'on voit combien est dangereux le terrain où ils s'aventurent, avec l'espérance chimérique d'y attirer la majorité des représentants du pays.

Il semble même que les démonstrations provocatrices de certaines feuilles orléanistes, qui se vantent d'avoir, ou de conquérir, d'ici au 5 novembre, cette majorité de quelques voix qui suffit à leurs ambitieuses visées, aient causé quelque trouble de conscience aux organes de la légitimité pure.

« C'est donc une question de coup de ! s'écrie mélancoliquement l'*Union*.... Et il est vrai que dans le scepticisme universel où nous sommes, tout va nécessairement à des calculs de votes, puisqu'il n'y a rien autre chose. Mais c'est justement la nouveauté d'une situation sociale où le droit, la vérité, la tradition, le bon sens, la logique, l'intérêt même ne comptent pas.

« Une voix de plus ou de moins, c'est le salut ou c'est la ruine.

« Il n'y a donc plus de patrie!

« Non, si la patrie n'a pas de majorité dans le scrutin. »

Combien de tristes sujets de réflexion dans ces quelques lignes de l'*Union*! Mais notre confrère, qui accuse le scepticisme moderne parle en « croyant » et le droit, la tradition, la vérité que nous défendons, nous, en défendant le principe de la souveraineté nationale, c'est à « l'autorité royale, » autrement dit au bon plaisir, qu'il en demande la consécration.

Entre la foi aveugle et le scepticisme que l'*Union* nous reproche, n'y aurait-il donc aucune place pour les légitimes aspirations de l'esprit moderne? Nous ne saurions l'admettre, et nous regrettons que, pour nous ne savons quels misérables intérêts personnels, les prétendus libéraux de l'orléanisme désertent aujourd'hui la cause à laquelle jadis ils se montraient si dévoués.

« Consulter le pays » paraît au *Moniteur universel* une chose «effrayante». Et pour les « constitutionnels » la nation compte encore moins que pour leurs nouveaux alliés.

Nous n'ajouterons rien à cette condamnation, portée d'avance par un des organes de leur parti, contre les promoteurs du coup d'Etat légal, dont nous menacent les fusionnistes.

INFORMATIONS POLITIQUES

Grande agitation parmi les députés dits douteux. Ces honorables indécis sollicités à droite, sollicités à gauche, sommés de voter pour une monarchie qu'ils ne comprennent pas, invités à se ranger du côté d'une république dont leurs amis les effrayent, prennent le parti qui convient le mieux à leur tempérament et qui consiste à n'en pas prendre avant la discussion devant l'Assemblée.

C'est ainsi que nous trouvons aujourd'hui, dans les journaux de la droite, diverses lettres de députés qui réservent de se prononcer au moment décisif, et de voter alors suivant leur conscience. Parmi eux, nous remarquons MM. Aclocque, de Lestapis, Ricot, etc...

Naturellement, les feuilles royalistes inscrivent ces députés à leur actif.

—

Cette prétention est d'autant moins justifiée que des députés sur lesquels la droite comptait se déclarent franchement contre la monarchie. Citons MM. Lefebure, député de la Seine, Foubert, député de la Manche, et enfin M. Raoul Duval, dont la lettre que nous publions ci-dessous est sinon favorable à la république, du moins assez hostile à la monarchie pour inspirer des réflexions salutaires aux membres du centre droit encore hésitants :

. . . . . .

« Je ne vous ai pas dissimulé, écrit M. Raoul Duval au général Changarnier, vendredi dernier, les appréhensions que m'inspirait l'effet produit sur le pays par les projets de restauration monarchique, en la personne du comte de Chambord. Je vous ai dit combien les souvenirs de la monarchie légitime étaient impopulaires dans nos campagnes aussi bien que dans les villes, combien les manifestes antérieurs et les doctrines des chefs de la maison de Bourbon éveillaient de défiances. Je ne vous ai pas dissimulé que pour avoir chance de faire accepter la monarchie par le pays, un accord préalablement incontestable sur tous les points entre le prince et les représentants de la nation me paraissait indispensable.

« La communication faite aujourd'hui à la réunion du centre droit, loin de dissiper ces appréhensions, n'a fait que les aggraver, et je crains que les intérêts conservateurs, à la défense desquels je me suis dévoué, ne demeurent gravement compromis.

« Le silence gardé par le prince personnellement laisse intact, aux yeux de la nation, le manifeste du 4 juillet 1871. Il autorise les feuilles qui ont passé jusqu'à ce jour pour recevoir plus particulièrement ses communications à soutenir que rien n'est modifié dans sa politique, ses doctrines et son drapeau. Cette réserve peut laisser craindre un désacord avec la représentation nationale, quand elle serait engagée sur la foi de pourparlers susceptibles d'être plus ou moins désavoués.

« La royauté ainsi reconstituée sans le concours immédiat du pays, et peut-être contre son sentiment, ne me paraîtrait avoir que des chances de durée tout à fait précaires.

« Il m'en coûte singulièrement de me séparer, sur cette question essentielle, de ceux à côté desquels j'ai combattu depuis deux ans; mais, dans les entreprises du genre de celle qui est aujourd'hui tentée, il importe de ne pas se méprendre sur le concours et sur les votes.

« L'estime que vous m'avez bien voulu témoigner me fait un devoir de vous prévenir que je ne puis accepter la responsabilité qu'entraînerait la restauration monarchique en semblable condition.

« Je demeure donc à l'écart, laissant agir ceux qui, plus heureux que moi, ont, avec la foi, l'espérance de réussir.

. . . . . .

« E. RAOUL DUVAL. »

On peut donc affirmer, d'après cette lettre, que M. Raoul Duval s'abstiendra.

—

D'après l'*Ordre*, les députés de l'Alsace-Lorraine, dont la démission n'a pas été acceptée par l'Assemblée nationale, seraient invités à venir prendre part au scrutin, si une proposition de restauration monarchique était déposée.

—

On lit dans le *Français* :

« L'effet que certaines imprudences et que certaines manœuvres sont parvenues à produire sur quelques esprits a déterminé certains journaux à demander très-vivement que M. le comte de Chambord parlât lui-même de façon qu'aucun doute ne puisse plus être soulevé sur ses intentions. Tel est le désir exprimé notamment par le *Journal des Débats*, le *Moniteur universel* et *Paris-Journal*. Plusieurs députés conservateurs sont, paraît-il, dans le même sentiment. On assure que satisfaction leur serait donnée prochainement, soit sous la forme d'un manifeste, soit sous celle d'une lettre adressée à M. Chesnelong pour confirmer les communications faites par cet honorable député. »

—

L'*Ordre* affirme qu'il n'y aura point, à la rentrée, de message du maréchal de Mac-Mahon, mais seulement une déclaration faite au nom du ministère par M. le vice-président du conseil, à l'effet de constater l'intention du cabinet tout entier de rester neutre dans le débat engagé au sujet d'une restauration monarchique.

—

La gauche républicaine s'est réunie hier à 2 h. dans le local ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Le Royer.

70 membres environ assistaient à la réunion.

Les commissions ont d'abord fait connaître la situation de leurs travaux. Un certain nombre de membres de la réunion, récemment arrivés, ont ensuite exposé les impressions qu'ils rapportent de leurs départements.

Leurs déclarations sont identiques à celles qui avaient été précédemment indiquées. Elles signalent l'irritation générale causée par les tentatives de restauration monarchique et la satisfaction produite par les nouvelles, chaque jour confirmées, de l'insuccès des manœuvres fusionnistes.

De nombreuses lettres annonçant des adresses, signées par les notables commerçants et industriels et les principaux membres des corps élus des départements, parviennent chaque jour au président. Celui-ci en donne communication à la réunion.

A la suite de ces exposés de la situation, la gauche républicaine se forme en commission pour continuer ses travaux.

—

M. Louis Blanc a adressé au *Travailleur d'Angers* un article que reproduisent plusieurs journaux de Paris. Cet article conclut ainsi :

« Henri V fût-il le mieux intentionné des hommes, il ne pourrait pas plus échapper aux conséquences de la doctrine du droit divin, que ne le purent les Stuarts, que ne l'ont-pu les Bourbons. Louis XVIII, qui n'aimait pas les prêtres, dut les subir. Charles X, qui les aimait et en qui Henri V revit d'une manière frappante, les suivit jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'abîme.

« On raconte qu'assis dans le fauteuil où il allait s'éteindre, Louis XVIII fit venir le plus jeunes d'entre les princes de sa famille, et, la main, étendue vers lui, dit :

« Que mon frère ménage la couronne de « cet enfant. »

« Paroles bien vaines! Il était contraire à la nature des choses que son frère ménageât la couronne, il ne pouvait que la perdre, et il la perdit.

« Assez de révolutions comme cela. Si les royalistes de la fusion n'ont rien appris, la France, elle, n'a rien oublié. »

—

L'installation des curés catholiques-libéraux a eu lieu à Genève, en présence d'une grande foule.

L'ordre n'a pas été troublé.

M. Reverchon, délégué par le conseil d'Etat, a prononcé un discours.

Le père Hyacinthe a dit la messe et a fait un sermon.

—

On sait que la loi du 25 juin 1873, concernant l'introduction de la Constitution de l'empire allemand en Alsace-Lorraine, a réservé au Bundesrath (conseil de la Confédération) le droit de déterminer les circonscriptions électorales pour les élections au Reichstag en Alsace-Lorraine.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* nous apprend que le chancelier Bismarck a soumis, le 18 de ce mois, au Bundesrath, un projet de décret qui divise l'Alsace-Lorraine en quinze circonscriptions électorales.

Ces circonscriptions sont les suivantes :

La Haute-Alsace en comprend 5 : 1° circonscription de Thann et d'Altkirch; 2° circonscription de Mulhouse; 3° circonscription de Colmar; 4° circonscription de Goebwiller; 5° circonscription de Ribeauvillé.

La Basse-Alsace comprend 6 circonscriptions : 1° celle de Schlestadt; 2° celle de Molsheim et d'Erstein; celle de Strasbourg-Ville; 4° celle de Strasbourg-Campagne; 5° celle de Hagueneau et de Wissembourg; 6° celle de Saverne.

La Lorraine comprend 4 circonscriptions : 1° celle de Forbach et de Saarguemines; 2° celle de Thionville; 3° celle de Metz-Ville et Campagne; 4° celle de Saarbourg et de Château-Salins.

—

On écrit de Rome, 23 octobre, au *Temps* :

« Six couvents ont été occupés lundi matin 20 octobre. De ces six couvents, quatre appartenaient aux jésuites : le Gesù, Saint-Ignace du Collége romain, Saint-André et Saint-Vital au Quirinal, Saint-Eusèbe.

« Les jésuites réunis, dans chacune de « leurs maisons, à l'appel des commissaires de la Junte, ont été d'un calme absolu. Chaque prêtre a reçu la pension de 600 fr.; chaque frère laïque a reçu celle de 300 fr. Le père Secchi, le savant astronome du Collége romain, a pris comme les autres son titre nominatif de rente viagère.

« Des protestations de forme modérée ont été lues dans les quatre maisons.

« Au Gesù, à Saint-André et à Saint-Eusèbe, les protestations ont été faites au nom de la Compagnie.

« A la basilique de San-Vitale, on a protesté au nom du cardinal-vicaire.

« A Saint-Ignace du Collége romain, le recteur du collége anglais a lu un acte au nom de ses collègues des colléges ou séminaires internationaux; un prélat a aussi protesté au nom du pape.

« A la maison généralice du Gesù, le général, le père Beckx, flamand, ne s'est pas présenté; il était remplacé par le vieux père Rossi, qui a été d'un flegme imperturbable.

« On a été frappé de voir que les jésuites ont accepté les pensions viagères. Le bruit avait couru qu'ils les refuseraient. On les a données à tous les jésuites sans exception : 44 au Gesù, 17 à Saint-André, 69 au Collége romain, 14 à Saint-Eusèbe.

« On annonce que, des cent quarante-quatre jésuites qui étaient à Rome, une trentaine vont en France, en Angleterre, etc. Une cinquantaine se rassembleront dans deux villas que le prince Torlonia met à leur disposition, l'une à Castel-Gandolfo, l'autre sur le territoire de l'ancienne Bôle, entre Palestrina et Tivoli. Quelques-uns seront reçus au collége de Mondragone, dans la villa Borghèse, à Frascati. Le reste se distribuera à Naples, à Florence, etc.

« Le général, le père Beckx, ne s'est pas retiré au Vatican, comme on l'avait présumé. On dit qu'il ira à Mondragone de Frascati. Le généralat de l'ordre ne paraît pas devoir se réinstaller ostensiblement à Rome. »

Rien ne serait plus divertissant que l'énumération des *petits moyens* de séduction employés par la malencontreuse troupe des fusionnistes : Un jour c'est l'*Union* qui, au nom des plus purs de l'ancien régime, cède la place, ou les places de l'ordre nouveau à ses invités de l'orléanisme; le lendemain c'est *la Patrie* qui fait briller aux yeux des indécis l'incomparable éclat des pairies en perspective. Il y en a pour tous les goûts : hameçon ou miroir, l'on n'a qu'à choisir. Aujourd'hui c'est l'*Univers* qui nous donne cet agréable échantillon d'un nouveau genre de procéder :

Dernièrement, dit-il, un Ardéchois, simple employé dans une agence de publicité, voit M. le comte Rampon, son compatriote et son représentant comme député de l'Ardèche, et lui tient à peu près ce langage : « Comment! vous croyez encore à la République conservatrice! Ne voyez-vous pas qu'elle est condamnée? Pouvez-vous voter avec les radicaux, *vous un futur pair de France*! »

Ne voilà-t-il pas du dernier engageant, et M. le comte Rampon aura-t-il bien le cœur de refuser un fauteuil de pair de France, offert au nom des monarchistes transcendants, par *un Ardéchois, simple employé dans une agence de publicité?*

M. Chesnelong vient d'adresser à la *Liberté* la lettre suivante :

Versailles, le 26 octobre 1873.

Monsieur le rédacteur,

Sous le titre de *Dernières nouvelles de Frohsdorff*, vous avez publié dans votre avant-dernier numéro une communication anonyme dont je ne veux rechercher ni l'origine, ni le but. Vous dites aujourd'hui : « MM. Chesnelong et Lucien Brun ne nous contrediront « pas, pour peu qu'ils veuillent bien se rappeler en présence de qui ils ont parlé à « M. le comte de Chambord. »

M. le comte de Chambord a bien voulu m'accorder trois audiences. Elles n'ont pas eu de témoin; j'ai toujours été seul avec lui.

Je maintiens, dans les termes où je l'ai fait et tel que mes collègues l'ont entendu, l'exposé successivement présenté à la commission des Neuf, aux bureaux des réunions parlementaires, enfin aux réunions du centre droit et des Réservoirs; j'en affirme la vérité absolue.

Je compte que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et je vous prie, monsieur le rédacteur, de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Ch. CHESNELONG.

La *Liberté* fait suivre cette lettre d'une courte réponse, où elle maintient ses affirmations contre le démenti de M. Chesnelong, avec la même énergie qu'elle les avait maintenues dans sa réplique à l'*Union*, réplique dont nous avons hier reproduit les termes :

Nous nous empressons, dit la *Liberté*, d'insérer cette lettre, qui obligera *tout le monde* à préciser les faits.

M. Chesnelong nous dit qu'il a eu l'honneur d'être reçu trois fois par M. le comte de Chambord en audience particulière, et que personne n'assistait à ces entretiens. Nous ne doutons pas de la parole de l'honorable député; mais nous maintenons qu'en dehors de « ces audiences particulières », il y a eu, pendant le séjour de M. Chesnelong à Saltzbourg, d'autres *entretiens* qui ont permis à M. le comte de Chambord, aussitôt qu'il a eu connaissance du procès-verbal publié par la droite, d'en témoigner son étonnement, et même de dire à *l'ami intime* : « Tu étais là toi! Est-ce bien là « le sens de mes paroles? »

Et maintenant, allant au fond des choses, nous continuerons d'affirmer que M. le comte de Chambord n'a dans l'Assemblée aucun MANDATAIRE OFFICIEL, et nous persisterons dans nos affirmations tant qu'elles n'auront pas été DIRECTEMENT infirmées.

Le débat, on le voit, reste au même point, et entre la négation de M. Chesnelong et l'affirmation répétée de la *Liberté*, il est difficile de se prononcer.

L'*Ordre*, de son côté, publie aujourd'hui les principaux paragraphes d'une lettre qui a été adressée vendredi dernier, de Vienne, par un membre important du corps diplomatique à un banquier protestant de Paris.

On remarquera dans les passages que nous citons, d'après l'*Ordre*, que les informations du correspondant viennois sont presque identiques à celles que la *Liberté* a publiées.

Voici ces passages :

« MM. Chesnelong et Brun, dès leur pre- « mière entrevue avec le prince, ont pu con- « stater de sa part l'inébranlable résolution « de se renfermer dans les déclarations du « manifeste de 71, et de ne faire aucune con- « cession à *l'esprit révolutionnaire*. » (Ce mot est dans le texte en français.)

. . . . . .

« Ces messieurs ne se sont pas découragés, « et, après avoir fait préparer le terrain par « l'entourage, entourage qui est peut-être « beaucoup plus que le prince lui-même désireux de la restauration, ils sont revenus à la « charge dans une seconde entrevue, en com-

---

FEUILLETON DU *JOURNAL DE LYON*
Du 29 Octobre 1873.

PROPOS DE LA VILLE ET DU DEHORS

LES PROPHÉTHIES ET L'Avénement d'Henri V

Les personnes qui ont de certaines habitudes intellectuelles ne soupçonnent pas toutes les phénomènes moraux qui se passent dans la couche différente des esprits. Nous avons, en effet, en France diverses sociétés superposées dans l'ordre des idées aussi bien que dans l'ordre des richesses. Il est donc à propos que je surprendrai mes lecteurs en leur disant que une grande partie de la population de France, qui appartient en général, il est vrai, au sexe féminin, est en ce moment tout entière occupée à lire et à interpréter des prophéties. Voilà du reste quarante-trois ans que cela dure, mais dans les moments de crise la fièvre s'attise, et alors le thermomètre des prophéties monte, monte à en éclater.

Quant aux femmes il y a aussi bien des hommes que l'on pourrait croire fous. En mai 1871, lorsque l'on apprit l'insurrection d'une partie de Paris, le journal la *Réalisation* de Lyon annonça, dans un ton grave et solennel, que c'était la prophétie d'Orval, une sorte d'inepte supercherie qui court les cercles légitimistes depuis 1839, que c'était la prophétie d'Orval qui avait son accomplissement. Les journaux républicains en firent des gorges chaudes, et l'on n'appela plus le malheureux journal que le *Moniteur d'Orval*. Mais cela lui était bien égal, et si Henri V revient, soyez sûr que ce sera encore la prophétie d'Orval qui en sera cause.

Assurément un peuple qui fait sa nourriture des prophéties ne témoigne pas précisément de ce sens critique, de ce discernement, qui est l'apanage des peuples sensés, cultivés et surtout actifs. C'est un peuple encore à l'état primitif, où l'imagination règne, et où la raison ne gouverne pas. Si au moins les effets de cette imagination étaient beaux, poétiques, comme chez les races vraiment jeunes et primitives! Hélas, il n'en est rien, et nos prophéties modernes ne dépassent pas de beaucoup le niveau poétique des cuisinières dont elles font les délices, encore bien qu'on les trouve aussi sur la table du salon dans beaucoup de châteaux. Ce n'est que par une éducation plus développée, plus virile, une instruction plus solide, une plus grande influence des idées raisonnables que l'on parviendra à désaccoutumer les esprits de ces superstitions qui sont comme des végétations parasites poussant sur le sens religieux.

***

On ne se doute pas du flot de ces petits volumes qui vont généralement se répétant les uns les autres, et cependant sont enlevés aussitôt que mis en montre. *Le Grand Pape et le Grand Roi*, que j'ai là sous les yeux, et qui est édité en province, à Toulouse, notez bien, en était à sa septième édition en moins de quelques mois. En spéculant sur l'imagination et le miraculeux, on est toujours sûr de trouver débit. Non point que les auteurs de ces petits livres soient des charlatans, au moins pour le plus grand nombre. La peine qu'ils se donnent pour faire des commentaires et des interprétations est considérable, et il y a là un travail de recherches qui ailleurs pourrait porter quelque fruit. Le labeur qui s'est dépensé pour l'immense bibliothèque que l'on pourrait former, depuis l'apocalyse, en prophéties et commentaires de prophéties, aurait suffi à faire avancer la science d'un siècle.

***

L'origine de toutes ces prophéties est très-facile à concevoir. C'est un phénomène psychologique de certains temps et qui vient à son heure, comme la plante qui sort lorsque se trouvent réunies les conditions de température et de terrain nécessaires à l'éclosion du germe. Lorsqu'un parti politique est vaincu, il espère toujours dans un retour de la fortune, et si à l'idée politique est mêlée une idée religieuse, l'espérance du retour prend immédiatement le caractère prophétique et miraculeux. Plus les affaires vont mal, plus la prédiction, naturellement, annonce des événements extraordinaires, et plus les imaginations sont frappées. C'est lorsque défaillent les prévisions humaines que les prévisions surnaturelles ont le plus de chances de succès. Si jamais Henri V, *le grand monarque*, était paisiblement sur le trône, toutes les prophéties tomberaient dans l'eau. Le malheur est une des conditions de la prophétie; l'alliance de l'idée religieuse à l'idée politique en est une autre.

D'après tout cela, il va de soi que dans les temps normaux, sans révolutions, il n'y a point de prophéties. Sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, on ne voit rien. A la Révolution, il en apparaît quelques-unes, mais peu encore. Le coup était trop soudain; l'esprit n'était pas encore suffisamment prépa é à ce genre de nourriture. Vint la Restauration. On n'avait pas besoin de prophéties, puisqu'on triomphait. Mais aussitôt après, dès 1830, c'a été un débordement. 1830 a été le point de départ de tout ce mouvement de prophéties qui, en définitive, sera un phénomène très-curieux dans l'histoire, et mérite assurément d'être étudié.

L'idée génératrice des prophéties, telle que nous l'avons indiquée, est, du reste, assez fidèlement exprimée dans ces paroles de M. l'abbé Chabauty, un de leurs plus fervents apôtres : « Au milieu des angoisses du temps présent, « quelle consolation et quel encouragement « pour le chrétien fidèle, de savoir, non pas « seulement d'une manière générale par la « philosophie de l'histoire, mais D'UNE FAÇON « CERTAINE, A DATES PROCHAINES ET PRÉCISES, « que les succès des méchants sont momentanés... « (*Lettres sur les prophéties modernes*, p. 13.)

La croyance aux prophéties est aussi encouragée par un certain nombre de personnes plus zélées qu'éclairées, parce qu'elles y voient un moyen de conversion. « Bien des esprits légers ou prévenus, dit le même abbé Chabauty, seraient vivement et utilement impressionnés par des événements accomplis « à leur époque et sous leurs yeux, dont les « prophéties leur auraient donné la connaissance anticipée. La réalisation de prédictions connues dix ans, vingt ans, trente ans « auparavant, les frapperait bien davantage, « et beaucoup mieux que la plus *solide these « philosophique et théologique* les (*sic*) convaincrait de ces grandes vérités, etc. »

Enfin le même écrivain ne dédaigne pas d'invoquer en faveur des prophéties des motifs d'un ordre tout à fait pratique : « Par rapport « aux intérêts matériels eux-mêmes, les prophéties privées ont leur utilité. Si, en février « 1848 et en juillet 1870, politiques, financiers, hommes d'industrie et de commerce « avaient connu et cru (*sic*) certaines de ces « prophéties, il leur eût été possible d'éviter « dans leur fortune particulière des désastres « de plus d'une sorte. » (*Ibid.*)

Voilà donc mes lecteurs prévenus. Ils n'ont qu'à bien se pénétrer des prophéties et à jouer à la Bourse en toute sécurité.

Il faut ajouter qu'il y a cela de particulièrement admirable dans les prophéties, c'est qu'elles ne peuvent jamais être taxées de fausseté. Leur caractère infaillible est posé *à priori*. Si les événements ne concordent pas avec les prophéties, tant pis pour les événements, ce sont eux qui ont tort. — « Vous assignez des dates, se fait dire l'abbé Chabauty par un interlocuteur supposé, des dates « d'années et de mois à vos prophéties! Vous « êtes imprudent, et si 1873 passe sans que « les prédictions se réalisent, que deviendra « leur autorité?

« — *Elle restera la même*, répond M. l'abbé « Chabauty. Nous verrons et nous dirons tout « simplement que nous nous sommes trompé « dans nos calculs et nos rapprochements de « textes et de dates, et ce sera tout. Nous attendrons patiemment, et nous ferons ne nouveaux rapprochements, de nouveaux calculs « qui seront peut-être plus exacts. Cependant « nous avouons que nous serions surpris.... » (Lettres sur les prophéties, p. 157.)

***

Il y a naturellement diverses manières de prophétiser. La plus simple et la plus commune est de rechercher d'anciennes prophéties et de les appliquer au temps présent. Ce moyen est bon en ce qu'une prophétie fait beaucoup d'effet quand elle est ancienne. Ainsi l'on va faire une application de l'Apocalypse aux temps présents; ou bien l'on explique la prophétie de saint Rémy, celle de saint Joachim, celle de saint Malachie, les centuries de Nostradamus.

Plus loin nous en verrons des exemples. Mais cette manière de prophétiser a un défaut grave : les prophéties n'ayant pas été faites pour les besoins de la cause, on comprend combien l'interprétation est difficile, obscure, laissant prise à la contradiction. Aussi ces prophéties n'enlèvent pas les masses. Somme toute, nous prenons la liberté d'engager ceux de nos lecteurs qui voudraient prophétiser à ne pas user de ce moyen.

***

La seconde manière de prophétiser est de composer les prophéties de toutes pièces, mais en les attribuant à quelque auteur très-ancien, par exemple en les faisant trouver dans une vieille abaye ou en employant quelque autre moyen de ce genre.

Ce procédé, bien employé, a tous les avantages; car d'une part la prophétie est aussi ancienne que l'on voudra; puis, avantage précieux, inestimable, elle est d'une clarté parfaite. On n'a plus besoin de pâlir sur les recherches, de torturer les textes puisqu'on les a fait soi-même. Il faut toujours avoir soin, dans une partie de la prophétie, de faire prophétiser ce qui est déjà arrivé, ce qui est très-facile, puisque la prophétie est censée ancienne. La réalisation assurée, parfaite, de cette portion de la prophétie est, pour les fidèles, le gage irrécusable de la sûreté du reste.

Mais, en retour, ce procédé à un défaut grave. Il oblige à un travail d'invention qui, pour le style et les idées, ait quelque chose de plausible. C'est la pierre d'achoppement de ces prophéties, dont les inspirés n'ont jamais l'art nécessaire pour un pastiche exact. Les faiseurs d'autographe sont infiniment plus forts que les prophètes, parce qu'ils ont affaire à une clientèle plus difficile. De là, dans les prophéties, des pataquès qui font découvrir le pot aux roses. Mais au fond cela n'est pas dangereux, car la foi des fidèles est si robuste qu'elle résiste à tous les assauts. Il est toujours facile de prouver que les attaques contre les prophéties sont inspirées par le diable.

Dans cette catégorie, il faut placer la prophétie d'Orval qui est censément d'un moine du seizième siècle. Dans le journal où je l'avais lue la première fois, on la donnait comme d'un moine du douzième siècle. Ce journal avait-il fait erreur, où a-t-on trouvé la pilule trop grosse, et a-t-on sagement ramené depuis le moine au seizième siècle, je ne sais. Le fait est que la langue ressemblait à celle du douzième siècle comme le blanc au noir, tandis qu'elle a quelques lointains rapports avec celle du seizième. Nous en reparlerons plus loin. Il y faut placer aussi la prophétie d'une religieuse de Belley, soi-disant faite en 1810, mais qui n'a

« mençant par dire au comte de Chambord « qu'ils s'inclinaient devant une résolution « qui augmentait encore leurs respects et « leurs sympathies pour son auguste per- « sonne, mais qu'ils lui demandaient seule- « ment de bien vouloir les laisser jusqu'à nou- « vel ordre, et pendant le temps nécessaire « pour constituer la majorité monarchique, « user des moyens et des ménagements qu'il « leur semblerait utile à cimenter d'abord la « réconciliation entre les deux branches de la « maison de Bourbon et ensuite l'accord entre « la nation et le roi.

. . . . . .

« Ils ont ajouté que cette majorité monar- « chique, une fois constituée, et le pays bien « frappé de cette idée que la restauration al- « lait se faire, le prince pourrait, s'il y tenait « absolument, se montrer plus explicite, et « dans tous les cas, la restauration une fois « faite, le roi serait absolument maître de la « situation.

« A cela, M. le comte de Chambord a ré- « pondu que si ces messieurs croyaient pou- « voir, par ce moyen, assurer le retour de la « royauté, et par conséquent le salut de la « France, il les laissait libres d'agir avec cir- « conspection et prudence ; mais en les pré- « venant qu'il n'hésiterait pas à démentir par « ses journaux, et au besoin par lui-même, « toutes les déclarations qui ne réserveraient « pas expressément sa liberté dans l'avenir.

« Or, il paraît que, depuis lors, le prince a « témoigné un vif mécontentement des paro- « les prononcées principalement à la réunion « du centre droit, et qu'après avoir com- « mencé par faire infliger de quasi-désaveux « aux négociateurs fusionnistes par les jour- « naux qui ont sa confiance, comme l'*Univers* « et l'*Union*, il a déclaré hier même ne pas « pouvoir, sans manquer à sa dignité, laisser « égarer, comme on le fait, l'opinion publi- « que sur ses sentiments et ses intentions.

« Ces renseignements m'ont été donnés ce « matin même (c'est-à-dire le 24) par une per- « sonne de l'intimité, et il paraît que la seule « question encore douteuse est de savoir si le « prince publiera un second manifeste, adressé « comme le premier à la nation elle-même, « ou s'il se contentera d'écrire une lettre.

« Dans ce cas-là, le destinataire de cette « lettre serait le député avec lequel vous avez « voyagé l'année dernière en venant ici, et « qui a été le premier, paraît-il, à signaler au « prince l'intrigue orléaniste qui est au fond « de tout cela.

« De toutes façons, et à bref délai, vous « aurez une déclaration quelconque conte- « nant, sinon un désaveu formel des paroles « de M. Chesnelong, du moins les réserves « absolues que le roi entend garder, en ac- « ceptant le trône. »

On lit d'autre part dans l'*Univers* :

L'*Union de l'Ouest*, journal de M. de Falloux et de M. de Cumont, donne la nouvelle que voici :

« On parle d'une lettre que M. Chesnelong vient de recevoir de Frohsdorff.

« Le comte de Chambord remercierait le député des Basses-Pyrénées de la façon dont il a rendu compte de la mission qu'il a remplie. »

Si M. Chesnelong a reçu la lettre dont parle l'*Union de l'Ouest*, il est à présumer que cette lettre sera rendue publique, et très-prochainement.

Nous ne doutons pas, pour notre part, que M. Chesnelong, s'il a vraiment entre ses mains la lettre en question, ne s'empresse de la produire. Ce serait le meilleur démenti qu'il pût donner à la *Liberté* et à l'*Ordre*.

Nous sommes en outre quelque peu surpris de voir M. Lucien Brun qui, sans doute, n'ignore rien de ce qui s'est passé à Salzbourg lors des fameuses conférences, aussi peu pressé de confirmer publiquement les déclarations de M. Chesnelong, et de venir ainsi au secours de son compagnon de voyage.

Une personne recommandable, qui vient d'être appelée par ses affaires à parcourir une partie des départements du midi, nous adresse la lettre suivante sur laquelle nous appelons toute l'attention de nos lecteurs :

« Monsieur le rédacteur,

« Vous me connaissez probablement assez pour savoir que je n'ai aucun dogmatisme politique. Je ne suis pas du tout de ceux qui mettent la république au-dessus du suffrage universel, et si la France paraissait animée de l'esprit monarchique, rien ne me semblerait plus naturel que de se mettre en monarchie. En un mot, je parle sans aucune passion ou intérêt personnel dans cette question si grave qui va se trancher dans quelques jours et où le bonheur ou le malheur peut-être de la France va dépendre de quelques voix. On peut donc, je l'espère, croire à la sincérité de mes renseignements et faire quelque fonds sur leur sûreté.

« Eh bien, monsieur, je dois déclarer que depuis cinq semaines que j'ai pu voir et interroger la population de nos principaux départements du midi, je suis véritablement effrayé, c'est le mot, effrayé de la généralité et de l'intensité des sentiments républicains dans ces régions.

« En d'autres temps, cela me laisserait assez indifférent, car le républicanisme, le radicalisme même des habitants de nos campagnes n'a pas ce caractère menaçant, au point de vue social, du radicalisme de certains centres industriels. Nos paysans peuvent voter parfois un peu au hasard pour des candidats extrêmes présentés par les comités des grandes villes, mais soyez sûr que le jour où l'on voudrait faire du socialisme effectif, le socialisme trouverait derrière chaque motte de terre un paysan avec un fusil.

« Mais dans les circonstances particulières où nous nous trouvons, l'intensité des passions politiques est un danger bien redoutable. Or vous n'avez dans les villes aucune idée de l'état réel des esprits dans les campagnes. Vous n'avez aucune idée de l'émotion qu'y soulève le projet d'une restauration. Venant après un vote général de la France, nos paysans s'y soumettraient parce qu'ils ont une sorte de respect pour l'autorité du grand nombre. En l'état vous ne leur ôterez jamais de l'idée qu'une semblable restauration serait l'œuvre exclusive de quelques personnes. Jamais une restauration, fût-elle faite à vingt voix de majorité, n'aura l'autorité suffisante pour leur imposer. On peut bien en juger par l'émotion que produit le seul projet.

« Je voudrais pour tout au monde pouvoir servir de guide à M. d'Audiffret-Pasquier pendant quinze jours dans trois ou quatre de nos trente départements à son choix, et faire parler un peu les gens devant lui, en les interrogeant en patois ; car dans nos pays le paysan ne livre un peu sa pensée qu'à celui qu'il croit à peu près son égal. Je suis absolument sûr qu'après cette tournée, M. d'Audiffret-Pasquier renoncerait, au moins pour le moment, à tout projet de restauration. Il reculerait devant une responsabilité aussi grave.

« Dans tous ces départements où il y a eu des élections départementales ou communales, la majorité de la liste républicaine a été généralement de quatre ou cinq, quelquefois de neuf, de dix contre un. Au rebours de ce qu'on s'imagine, cette majorité est plus forte dans les campagnes que dans les villes. Ces gens-là se soumettraient à une république absolument réactionnaire, parce que ce serait encore la république et que la voie légale resterait ouverte à leur parti. Jamais ils n'accepteront la monarchie de la branche aînée.

« Ce n'est pas qu'il y ait dans les départements que je viens de parcourir aucune agitation apparente. On laboure, on sème, on écosse ses haricots, on ramasse de la feuille pour les bestiaux pendant l'hiver. Les cafés ne sont pas plus animés que de coutume ; ils ont même moins de monde. Mais prenez au milieu de ses champs un homme qui vous connaisse assez pour que vous lui inspiriez quelque confiance, et parlez-lui un peu de la restauration que l'on projette ! Ayez soin de moins encore écouter ses paroles que de regarder ses yeux !

« Après tout, le nombre est le nombre. On ne peut pourtant se dispenser d'en tenir compte.

« J'avais eu à parcourir les mêmes pays d'autrefois, notamment en 1850 et 1851, et je n'y avais rien vu de semblable. En 1851, tout en votant pour les montagnards, nos paysans n'avaient aucune haine contre Napoléon. Loin de là. Il était facile de prévoir qu'au jour du scrutin ils seraient pour lui. Les insurrections du Var, de l'Aude, du Gers, lors du coup d'Etat, étaient l'œuvre de demi-bourgeois, d'une éducation politique déjà assez complète et généralement fort au-dessus du paysan. Mais essayez aujourd'hui de parler d'Henri V aux paysans, vous verrez s'ils vous accueillent de même façon que lorsqu'on leur parlait de Napoléon en 1851 ! Ils voient dans Henri V un *ennemi*, le représentant de l'ancien régime. Dites qu'ils ont tort, qu'ils ont des préjugés. C'est bien possible, mais ils sont ainsi, et vous n'y changerez rien. Rappelez-vous seulement que dans la grande Révolution le mouvement révolutionnaire a encore été plus intense plus redoutable dans les campagnes que dans les villes.

Songez maintenant, monsieur, à la situation d'un gouvernement monarchique qui serait ainsi en état de guerre ouverte avec l'*immense majorité* des populations de certains départements ! Songez qu'il devrait traiter ces populations non en sujettes, mais en *ennemies !* Est-ce une situation possible ? Et quelle porte ouverte aux tendances séparatistes qui se sont déjà manifestées en 1871 !

Espérons que ces terribles éventualités nous seront épargnées par la sagesse de nos représentants. Qu'ils profitent des quelques jours qu'il leur reste pour se mêler aux populations des campagnes ; qu'ils respirent autre chose que l'atmosphère du boulevard des Italiens. Après tout le boulevard des Italiens n'est pas la France. Nos représentants, il y a deux ans, n'avaient qu'une pensée : se prémunir à l'aide des campagnes contre une révolution de la capitale. Il faut aujourd'hui retourner la proposition, s'ils veulent avoir un sens exact de la situation.

PREMIER CONSEIL DE GUERRE

Siégeant au Grand-Trianon

Présidence de M. le duc d'AUMALE

GÉNÉRAL DE DIVISION

Affaire Bazaine

Séance du lundi 27 octobre

PHYSIONOMIE DE LA SALLE D'AUDIENCE

L'audience est consacrée à l'affaire de Forbach (6 août), et aux marches et contre-marches opérées dans la journée de 6 août. On se souvient que le général Frossard avait, lors de sa récente comparution, demandé à être entendu sur cette journée : le président ne l'avait pas autorisé à parler de cette affaire. Ce serait sur la réclamation du général que l'on reviendrait en arrière.

Il fait dans la salle un froid réel ; on a essayé de faire du feu, mais les poêles s'étant mis à fumer outrageusement, on a jugé à propos d'ouvrir les fenêtres, ce qui a peu diminué la fumée, mais considérablement augmenté le froid.

INTERROGATOIRE DES TÉMOINS

(Suite)

2e Opérations militaires du 13 au 19 août

M. Caffarelie, major

Le premier témoin appelé est le chef d'escadron d'état-major **Caffarelle** : il a été envoyé par le maréchal Canrobert au maréchal Bazaine pour l'avertir que le 6e corps était obligé d'abandonner Saint-Privat.

Le témoin déclare que le maréchal lui a dit : « Ne vous désolez pas, les positions que vous quittez aujourd'hui, vous les auriez, en tout cas, abandonnées demain matin. »

Le commandant d'état-major Mojon a été envoyé le 18 par le maréchal Lebœuf auprès du maréchal Bazaine pour lui faire savoir que le 3e corps avait tenu ses positions. Malgré cela, le maréchal Bazaine a ordonné la retraite.

Ce mouvement fut donc effectué dans la nuit même du 18 au 19 et terminé le 10 à 9 heures du matin.

Nous commençons ici la série des témoins à décharge.

Le premier est le colonel Grangez du Ronet.

Ici s'engage une discussion entre la défense et le commissaire du gouvernement : le témoin doit déposer sur les faits du 6 août ; le commissaire du gouvernement, général Pourcet, s'oppose à ce que cette partie des dépositions soit entendue, puisque la conduite du maréchal n'est incriminée qu'à partir du 12 août, ce qui résulte de l'ordre d'informer.

Me Lachaud répond que l'article 32 du code d'instruction criminelle permet à l'accusé de faire entendre tous les témoins qui lui semblent utiles.

M. le président autorise la comparution des témoins à décharge, étant d'ailleurs bien entendu que les droits de l'accusation restent entiers.

MM. Grangez du Ronet, Montaudon, Castagny, etc.

Le colonel Grangez du Ronet dépose ensuite.

Il était le 6 août détaché à Forbach et ignorait absolument que le 2e corps fût sous les ordres.

Le général Montaudon occupait Sarreguemines le 6 au matin : il reçut un télégramme de Metz lui annonçant que le général Frossard était attaqué ; un peu après, il reçut un télégramme du maréchal Bazaine lui prescrivant de marcher sur Grossbliederstroff (à moitié chemin environ entre Sarreguemines et Spicheren). Ce n'est qu'à sept heures et demie que la division Montaudon arriva à ce point.

Le 16, le général s'est porté dans la direction d'Ars, et il a pu constater, par le dire des habitants, qu'il n'y avait pas d'ennemi de ce côté.

Le général Castagny paraît en bourgeois avec une brochette de décorations ; il est depuis quelques mois dans le cadre de réserve.

Le 5 août, le général reçut du maréchal l'ordre de soutenir le général Frossard en cas d'attaque.

Le 6, le général entendit le canon, mais il crut que c'était le tonnerre ; voyant bientôt que c'était le canon, le général se fit ce raisonnement : Si on se bat aujourd'hui, ce sera bien autre chose demain ; il faut se réserver.

Néanmoins, le canon persistant, la division Castagny se mit en route et arriva le soir sur les hauteurs qui dominent Forbach.

Le général ajoute que le 14, le jour même de la bataille de Borny, il a cru remarquer que le maréchal Bazaine avait déjà la crainte de manquer de munitions.

Le témoin se retire après s'être profondément incliné devant le maréchal.

Le capitaine d'état-major Bécat avait été chargé le 6 de reconnaître la position de Caldenbronn : de là on n'entendait pas le canon, mais un peu au-delà, le capitaine fut informé de la bataille, et en prévint son chef le général Castagny. Il fut alors envoyé au maréchal Bazaine qui, ignorant la route prise par le général Frossard, prescrivit d'abord de prendre la position de Caldenbronn.

Le général Metmann était le 6 août à Marienthal : il fut prévenu par le maréchal de se tenir à la disposition du général Frossard et arriva à Beningvers à 3 h. 1/2, il rallia sa division et arriva vers 9 heures à Forbach.

Des dispositions des trois généraux Montaudon, Metmann et de Castagny, il résulte que le maréchal Bazaine avait bien nettement indiqué à ses divisionnaires de soutenir le général Frossard dans le cas où il aurait besoin de leur appui. Si cet ordre donné dès le 5 au soir n'a pas été exécuté, la faute n'en est donc pas au maréchal.

Le capitaine de Locmaria a été envoyé par le maréchal Bazaine aux généraux Metmann et de Castagny pour leur prescrire de prendre les armes et de marcher en avant. Vers 5 h. 1/2 est arrivé à Saint-Avold, une dépêche du général Frossard disant : « La lutte recommencera sans doute demain, envoyez-moi un régiment. » Ce qui fut fait.

Le témoin dépose ensuite que le 15 le maréchal lui dit : « Il faut absolument que nous soyons à Verdun dans quatre jours. »

La séance est suspendue.

Pendant la suspension d'audience on fait circuler une nouvelle qui nous paraît destinée à produire une certaine sensation. Au début de la séance, le duc d'Aumale avait appelé d'abord M. Régnier ; on ne se rendait pas bien compte de cet appel puisque M. Régnier ne doit pas déposer à cette audience.

En voici l'explication : ce singulier personnage, qui a joué un si triste et si étrange rôle, a écrit au duc d'Aumale une lettre absolument injurieuse, qui a semblé devoir amener son arrestation immédiate. Tel est le bruit très-accrédité qui court dans la salle. On ajoute que M. Régnier, qui n'a pas jugé à propos de répondre, s'est réfugié en Angleterre.

L'audience est reprise.

MM. Arnandeau, de Juniac, etc.

Le général Arnandeau expose qu'il était vers 3 heures au Wittenberg, lorsqu'il vit un officier du général Frossard qui lui dit que l'affaire ne serait sérieuse que le lendemain. Vers minuit le général Arnandeau est arrivé à Forbach qu'il n'a fait que traverser.

Le général Montaudon rappelé sur la demande du défenseur, déclare que l'on ne pouvait passer le lendemain de Rézonville : ce qui était peut-être possible c'était de livrer une seconde bataille.

Le général de Juniac (cadre de réserve) était en reconnaissance du côté de Haut-Hombourg vers 11 heures du matin, le 6, lorsqu'il a reçu du maréchal Bazaine l'ordre de se porter au secours du général Frossard, ce qu'il a fait.

Le général Bataille dépose que ce n'est que vers 3 heures du matin du 7 que les derniers échelons de sa division ont quitté Oetingen sans être inquiétés.

Le général Vergé a effectué sa retraite vers 7 heures du soir sans être inquiété.

Le colonel Gabrielli (en retraite, le témoin a une jambe de bois) dépose que deux colonnes de secours sont arrivées de 9 à 10 heures du soir. (Le colonel commandait le 8e de ligne ; il a été blessé à Spicheren.)

Le général Frossard est rappelé. (On sait que ce témoin commandait en chef le 2e corps qui a livré la bataille de Forbach-Spicheren.)

Le 5, le général Frossard fut prévenu qu'il était sous les ordres du maréchal Bazaine. La bataille commença vers 9 heures 1/2 du matin ; le maréchal fut aussitôt prévenu ; le 2e corps fut bientôt entièrement engagé.

Je demandais alors au maréchal de me faire appuyer ; ses ordres ne furent malheureusement pas exécutés, le soir notre gauche était tournée par le 13e corps allemand, je fus obligé d'ordonner la retraite qui s'opéra par les hauteurs.

(Ici le général s'anime et parle avec une grande volubilité.)

Savais-je où étaient ces divisions du 3e corps sur lesquelles je devais compter, qui avaient mission de me secourir et qui ne sont pas venues ? Pouvais-je leur envoyer des ordres, alors que j'ignorais où elles se trouvaient et pourquoi elles ne venaient pas ? Le général déclare ensuite qu'il n'a reçu aucun exprès du général Castagny.

Le chef d'escadron d'état-major Varson a été envoyé le 8 à Phalsbourg pour rallier et réunir les isolés provenant de la bataille de Woëth. Cette mission a été terminée le 9 au matin.

Le chef d'escadron d'état-major de France fut chargé d'une mission auprès du général de Failly. Le général était autorisé à ramener son corps d'armée sur Metz. Le 16 août, à 6 heures du matin, le commandant a été envoyé aux 2e et 6e corps pour savoir quelle était la situation en vivres. Il constate que les vivres manquaient absolument.

Le général Duplessis a vu le maréchal Bazaine le 12 aux environs de Montoy et lui a donné l'ordre de replier un peu en arrière.

Le général Forton, général de division (en retraite) occupait le 16 au matin une position en avant de Rézonville. La cavalerie était chargée d'éclairer le deuxième corps (Frossard). Des reconnaissances envoyées en avant prouvèrent que l'ennemi occupait des positions, notamment les bois.

Jusqu'au 15 au soir, le général est resté à Mars-la-Tour, il ne s'est replié qu'en se voyant ainsi menacé, et en outre sur l'avis du général Frossard que le deuxième corps devait s'arrêter à Rézonville.

Le capitaine Leplus fut chargé le 15 août de porter au général Forton l'ordre de se retirer de Mars-la-Tour sur Vionville.

Le général De France. — C'est la brigade de ce général qui accompagnait l'empereur jusqu'à Etain. En entendant le canon le 16, le général a marché au canon et s'est mis à la disposition du général Ladmirault.

Le général Du Preuil rend compte de la charge qu'il exécuta le 16 août avec les cuirassiers de la garde qui s'élancèrent sur l'infanterie et l'artillerie ennemie. Nous avons laissé sur le terrain 220 officiers et le tiers de nos hommes. A notre retour nous trouvâmes le maréchal entouré par les hussards de Brunswick et nous pûmes le dégager. Deux hommes nous arrivèrent le soir venant d'Ars et nous informèrent que des masses considérables d'ennemis s'avançaient.

Le général de Montarby donne quelques renseignements sans importance sur une reconnaissance qu'il a opérée le 16 août : il dit, en outre, que deux de ses escadrons ont été employés à arrêter une panique du 6e corps.

Le docteur Lefort a vu, le 17, du plateau de Rozérieulles, les Prussiens traversant la Moselle : il constate, en outre, que la ferme de Mogador a été occupée par les Prussiens le 17, vers 3 heures.

Le général Clapier, commandant la réserve de l'artillerie de la garde, constate qu'il a envoyé deux batteries de la garde à Amanvillers.

Le maréchal Canrobert rappelé au sujet du dire précédemment rapporté du général de Montarby, dit qu'il peut y avoir eu quelque désordre dans une ou deux compagnies, mais il ajoute que ce fait n'a aucune importance.

Le général de Gondrecourt déclare que le 16 il lui semblait impossible de prendre Mars-la-Tour le soir, du moins avec la cavalerie. Le lendemain, si on voulait passer, il fallait absolument livrer bataille.

Le capitaine Berthet était de grand'garde à Vernéville le 18 au matin, il a aperçu l'ennemi vers 10 heures.

Le capitaine Gudin a été attaché à l'état-major du maréchal Bazaine. M. de Mornay a raconté au témoin que le maréchal avait dit à M. de Beaumont de donner l'ordre au général Bourbaki de rester sur ses positions.

Le commandant Guiot fait une déposition sans importance sur les faits militaires.

L'audience est suspendue.

ÉCHOS DE PARTOUT

On nous raconte, dit le *Progrès du Nord*, qu'un grand industriel de l'arrondissement de Lille, membre de la députation du Nord, ayant fait partie jusqu'à présent de la réunion du centre droit, vient de se prononcer publiquement contre la restauration monarchique.

A la veille de retourner à Versailles, ce député aurait réuni ses ouvriers et leur aurait dit :

« Mes amis, avant de vous quitter, je crois vous faire plaisir en vous annonçant que, fidèle interprète de vos sentiments, je voterai pour la république. »

Inutile d'ajouter que des cris de : Vive le patron ! Vive la République ! auraient accueilli cette déclaration.

***

L'affût en fer, pour l'artillerie de campagne, inventé par le colonel de Reffye, vient d'être soumis, à Calais, à des essais qui auraient donné, paraît-il, de bons résultats.

La commission d'artillerie de Calais, le colonel de Reffye, venu de Tarbes, et plusieurs officiers généraux et supérieurs assistaient aux expériences.

***

Une jolie calinotade échappée au *Français* :

Il s'agit du tableau relatif au vote *pour* et *contre* la monarchie.

« On compte pour elle (la République), s'é- « crie notre confrère, jusqu'à des députés « *morts* ! C'est une manœuvre puérile et qui « nous semble *un manque de convenance en- « vers les députés que l'on prétend ainsi enga- « ger.* »

Engager les morts, c'est en effet bien puéril.

Mais, brave *Français*,

Qu'ont donc fait tant de gens pour remuer leur cendre,
Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre ?

***

Des correspondances d'Eure-et-Loir signalent un fait inouï à l'*Opinion nationale*.

Le parquet poursuit toutes les personnes qui ont fait signer des pétitions adressées aux députés du département pour leur demander de se prononcer nettement soit pour, soit contre la République.

Le prétexte allégué pour expliquer cet acte arbitraire est que le fait d'avoir cherché à recueillir des signatures constitue un délit de colportage sans autorisation.

Quant au motif réel, il est bien simple : en quelques jours, 4,264 électeurs républicains avaient signé ces pétitions.

Les poursuites, dit-on, seront nombreuses.

***

Avant-hier a eu lieu à Avallon l'inauguration de la statue élevée à Vauban. Plusieurs discours ont été prononcés. M. Randot, député, a pris le premier la parole pour faire l'éloge de Vauban, au point de vue du courage civil. Le maire d'Avallon a fait ensuite un discours politique qui a eu peu de succès.

Après les remerciements à la ville d'Avallon formulés par un descendant du maréchal Vauban, le général Doutrelaine, représentant le ministre de la guerre, a, dans une chaleureuse allocution, montré Vauban fortifiant nos nouvelles frontières, après les désastres de la fin du règne de Louis XIV.

Le soir, un banquet a été donné. M. Lepère, député de la gauche, y devait prononcer un discours.

***

L'imprimerie Claye vient de terminer l'impression du tome premier de *Quatre-vingt-treize*, le nouveau roman de Victor Hugo.

Les bonnes feuilles sont livrées au fur et à mesure de l'impression aux traducteurs pour les langues étrangères.

Les trois volumes de *Quatre-Vingt-Treize* paraîtront en février, et le même jour, dans toutes les langues et dans toutes les capitales : à Paris, Londres, New-York, Rome, Madrid, Vienne, Saint-Pétersbourg, Berlin, Varsovie, Stockholm, etc.

Les éditeurs Sampson-Low, de Londres, ont acheté le droit de traduction et la propriété de l'œuvre en langue anglaise moyennant la somme de quinze cents livres sterling (37,500) pour une durée de quinze ans.

***

La correspondance légitimiste de M. Chéron termine ainsi un dithyrambe en faveur de la royauté :

« On doit *à son pays* son intelligence et son sang ! Quelle (joie de les offrir à Dieu et au *roi !* »

Autrement dit :

« Nous devons tout à Pierre.

« Quelle joie d'en témoigner notre reconnaissance à Jacques ! »

Premier prix de logique à M. de Saint-Chéron.

***

La frénésie de calculs, qui a saisi un grand nombre de personnes, fournit un joli mot au *Paris-Journal* :

« Scène dans un café :

« Personnages : Un monsieur qui a fini de déjeuner ;

« Un garçon qui lit un journal hérissé de chiffres.

« *Le monsieur* : Garçon, l'addition.

« *Le garçon* : 360 voix, monsieur !

CHRONIQUE

Nous avons inséré par mégarde, dans notre chronique d'hier, une note qu'on nous avait communiquée et qui attribuait à M. Ducarre, député du Rhône, l'intention de s'abstenir dans le grand débat entre la monarchie et la république.

Nous croyons que l'auteur de cette note est mal renseigné et nous nous empressons de déclarer au contraire que nous avons l'entière assurance que l'honorable M. Ducarre votera pour la république.

On nous fait remarquer une erreur qui s'est glissée dans le tableau de répartition probable des votes que nous avons publié dimanche.

M. Flotard y figure parmi les conservateurs républicains. Or, M. Flotard a fait, dès le début, partie de la gauche républicaine et il ne s'en est jamais séparé.

La commission municipale s'est réunie hier soir, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Ducros.

Le bureau a été constitué ainsi qu'il suit :

Vice-président, M. Ducruet.

Secrétaires, MM. Blanc et Guérin.

Deux délégués ont été nommés ensuite pour s'occuper de la question de reconstruction du théâtre des Célestins.

Ce sont MM. Desjardins et Forest.

Puis, on a procédé à l'élection de deux commissions, l'une de 7, l'autre de 15 membres, chargées, la première d'étudier le projet de construction de l'école de médecine, la deuxième de préparer la révision du budget de 1872.

Enfin plusieurs affaires courantes, de peu d'intérêt pour nos lecteurs, ont été renvoyées à la commission des finances.

---

malheureusement paru qu'en 1832 ; la prophétie d'une religieuse de ***, faite en 1816, mais qui n'a paru aussi qu'en 1832 ; la prophétie d'un moine de Padoue qui serait du seizième siècle, mais qui n'a paru qu'en 1840 dans la *Gazette de France* ; la prophétie de l'abbé Souffran, curé de Maumusson, au diocèse de Nantes, qui aurait été faite en 1817, mais qui malheureusement n'a paru qu'en 1871 dans les *Voies prophétiques* ; la prophétie du père Necktou, jésuite, en 1760, mais qui, toujours par le plus grand malheur, n'a paru qu'en 1849 ; la prophétie Prémol, qui a, dit-on, pour auteur un ancien aumônier de l'antique abbaye de Prémol, près de Grenoble, qui l'aurait écrite quelque temps avant 1789. Le manuscrit, oublié dans les vieux papiers d'un notaire, homme d'affaires du couvent, aurait été retrouvé en 1833 et a paru pour la première fois, en 1868, dans la *Semaine religieuse* de Lyon. Il y a quarante prophéties comme cela, dont personne, que l'éditeur, n'a jamais vu les manuscrits, tous retrouvés comme par miracle.

***

La troisième et dernière catégorie comprend les prophéties, récentes ou récentes par comparaison, qui ont été réellement faites par des visionnaires, presque toujours de bonne foi. Celles-là n'ont pas le mérite de l'ancienneté, mais elles ont pour garants la profession religieuse ou la sainteté des prophètes. Elles ne sont d'ailleurs guère moins courues que les autres.

Ces prophéties sont généralement l'œuvre de femmes, et de femmes de la plus faible éducation, maladives souvent, et chez qui les facultés de l'intelligence et de la raison n'ont pas été mises en exercice. Vous ne trouverez, par exemple, jamais de prophéties faites par un membre de l'Institut, tant pieux fût-il. Vous n'en trouverez pas non plus d'un évêque ; vous n'en trouverez pas même d'une supérieure de religieuses. Mais c'est une tourrière, comme sœur Marianne à Blois (1) ; une vachère comme Mélanie Mathieu, devenue religieuse, qui n'écrit pas même une phrase correcte, mais qui paraît avoir la tête tournée par les communications célestes qu'elle croit avoir ; Marie Lataste, sœur converse au Sacré-Cœur ; la napolitaine Palma qui se prétend stygmatisée, etc., etc.

Ces prophéties sont naturellement moins claires, moins nettes que celles fabriquées scientifiquement. Mais elles ont le caractère de la sincérité. Elles sont du reste pleines de détails bas, puérils ; le langage y est vulgaire ordinairement, parfois emphatique. Elles copient d'autres prophéties, dont leurs auteurs ont été nourris, et d'où leur est souvent venue l'idée de prophétiser. Il s'y mêle le récit de misérables petits événements qui n'intéressent que le couvent. On y fait tenir à la Sainte Vierge ou aux saints un langage bas et ridicule.

***

Ces prophéties étant comme une floraison spontanée de l'esprit humain dans des circonstances données, il est naturel qu'avec des variantes secondaires, elles annoncent toutes les mêmes événements. C'est en effet ce qui arrive.

On trouvera peut-être singulier le nom de celle-là aussi, soi-disant faite en 1804 n'a paru qu'en août 1870, et dans le *Constitutionnel*, encore ! et il se réjouit avec humilité d'avoir été un instrument dans la main du Tout-Puissant.

***

Le fond de toutes ces prophéties, avons-nous dit, est identique. Leur seul but est d'annoncer le retour du comte de Chambord et le triomphe de l'Eglise. Mais un retour comme cela, tout seul, serait bien sec. D'ailleurs comme à l'époque où la plupart de ces prophéties ont été faites aucun événement prochain ne pouvait faire prévoir ce retour, il a fallu le préparer par d'immenses malheurs. Première partie : Désastres ; deuxième partie : Apothéose ; voilà toujours la pièce. Avant ce retour du comte de Chambord qui, dans l'imagination des fidèles, prend des proportions tout à fait messianiques, il y aura « la grande crise ; » le « grand combat ; » le « grand coup », dit la prophétie de Blois, et qui est destiné à faire périr tous les méchants, comme l'exige la miséricorde divine.

« Que ces troubles sont effrayants ! dit sœur « Marianne, de Blois. Pourtant ils ne s'éten- « dront pas par toute la France, mais seulement « dans quelques grandes villes où il y aura « massacres, et surtout dans la capitale où ce « des massacre sera grand. *Que de massacres !* « *que de désastres !...* Ce *grand combat* sera « entre les bons et les méchants ; il sera *épou- « vantable* ; on entendra le canon à neuf « lieues à la ronde. Les bons étant moins « nombreux seront un moment sur le point « d'être anéantis, mais, ô puissance de Dieu ! « ô puissance de Dieu ! *tous les méchants pé- « riront* et beaucoup de bons... »

« En même temps, dit la *prophétie d'une « ancienne religieuse trappistine* il se donna « un *grand combat*, mais si violent qu'on en « avait jamais vu un semblable. Le sang cou- « lait comme *quand la pluie tombe bien fort*, « surtout depuis le midi jusqu'au nord, car « l'*ouest ne parut plus tranquille*. Les mé- « chants voulaient exterminer tous les minis- « tres de la religion de Jésus-Christ et *tous les « amis de la légitimité*. Ils en avaient déjà fait « périr un grand nombre et criaient déjà vic- « toire lorsque tout à coup les bons furent ra- « nimés par un secours d'en haut et les mé- « chants furent défaits et confondus... La *plu- « part des méchants ayant péri dans le grand « combat*, etc.

« Avant le grand monarque, dit la prophé- « tie de l'abbé Souffran, des malheurs terri- « bles doivent fondre sur la France. Le sang « coulera par torrent dans le *nord et le midi ; « l'ouest sera épargné à cause de sa foi*. Mais « le sang coulera *tellement au nord et au mi- « di*, que je le vois couler comme la *pluie « dans un jour de grand orage* (1), et je vois « des chevaux ayant du sang jusque aux san- « gles. *Paris sera détruit, tellement détruit « que la charrue y passera*. Mais dans tous ces « malheurs l'*ouest sera épargné* (2), car il a « trouvé grâce devant Dieu en vue de sa « foi. »

« Il est inutile, à l'heure qu'il est, dit Mé- « lanie de la Salette avec son ton d'autorité et « les grâces de son style, il est inutile de par- « ler aux hommes ; *l'aveuglement est à son « comble* ; il faut que Dieu leur parle, et il « *leur parlera ; mais ils ne peuvent s'imagi- « ner comment... Il faut une* PURGE à la « terre. »

« La France, l'Italie, l'Espagne et l'Angle- « terre seront en guerre. *Le sang coulera « dans les rues*. Puis il y aura une guerre gé- « nérale qui sera épouvantable... » C'est le *Secret de Mélanie* qui nous apprend encore tout cela.

Il faut remarquer qu'à ces déchirements humains se joindront de vrais phénomènes cosmiques. Ce sont des réminiscences de l'apocalypse :

« Sous le pontificat de Pie IX, dit Anna Maria « Taïgi, d'*épaisses ténèbres*, pestilentielles, « horribles, peuplées de visions effrayantes, « *envelopperont la terre* pendant trois jours. « TOUS LES ENNEMIS, CACHÉS OU APPARENTS, de « la sainte Eglise, périront pendant ces téné- « bres, à l'exception de quelques-uns qui se « convertiront.... L'air sera alors *empesté « par les démons qui apparaîtront sous toutes « sortes de formes hideuses...* »

Marie Lataste parle aussi pour la France d'un « brouillard impénétrable de nuages. »

« Tous les hommes seront en révolte, dit « Elisabeth Canori-Mora ; ils se tueront mu- « tuellement et se massacreront sans pitié... « *D'immenses légions de démons* parcourront « alors le monde entier... »

« Les *éléments* seront soulevés. Ce sera « comme un *petit jugement*, dit le père Neck- « tou. Il périra en cette catastrophe une grande « multitude.... »

Enfin la ruine *complète* de Paris achève le tableau. La destruction de Paris, comme le faisait justement remarquer la *Décentralisation*, est certaine, puisqu'elle est marquée dans les prophéties.

Selon J. de Vatiguerro qui vivait au XIIIe siècle (nous ne garantissons pas) « l'Eglise « universelle et le monde entier gémiront sur « la prise, la spoliation, la dévastation de la « plus illustre et de la plus fameuse cité, ca- « pitale et maîtresse de tout le royaume des « Français. »

Selon la prophétie d'Olivarius en 1542 (nous ne garantissons pas davantage « Dans *Lute- « tia*, la Seine rougie de sang, suite de com- « bats à outrance, étendra son lit par ruine « et mortalité. »

« Malheur à toi ! grande ville ! s'écrie la « prophétie d'Orval, le feu t'a égalée à la « terre... La place du crime (la place de la « Concorde) est purgée par le feu. »

« Durant ce bouleversement, dit le père « Necktou en 1760 (sans garantie) *Paris sera « entièrement détruit*, tellement que, lorsque « *vingt ans après*, les pères se promèneront « avec leurs enfants dans ses ruines, ceux-ci « leur demanderont ce que c'est que cet en- « droit, ils répondront : *Mon fils, il y avait là « une grande ville que Dieu a détruite à cause « de ses crimes.* » (N'achetez pas de maison à Paris, cher lecteur !)

« *Paris sera détruit, tellement détruit*, que « la charrue y passera, avons-nous déjà dit, « avec l'abbé Souffran.

« Je n'entendis plus la voix, s'écrie la *pro- « phétie d'une ancienne religieuse trappiste* « mais un bruit effroyable ; le gros nuage « divisa en quatre parties qui tombèrent à « fois sur la grande ville et dans un instant « elle fut *toute en feu*. Les flammes qui la « voraient s'élevèrent dans les airs. « suite (sic) je ne vis plus rien, qu'une « *terre noire comme du charbon...* »

« Paris sera saccagé, Paris sera brûlé » le *Secret de Mélanie de la Salette*.

« Paris, ville exécrable, etc., s'écrie Marie « Lataste, ceux à qui tu auras donné asile te « jetteront leurs malédictions, parce qu'ils se- « ront trouvé la mort dans ton sein... »

***

Nous aurions voulu faire comme ces prédicateurs qui ne laissent jamais leurs auditeurs dans l'enfer ; mais, sur la péroraison, ont toujours soin de les remettre en paradis. Malheureusement, la place du paradis nous manque pour aujourd'hui, et nous sommes forcés de laisser nos lecteurs sous « le grand coup » comme dit la prophétie de Blois. Mais ils ne perdront rien. Dans un prochain numéro, nous leur montrerons les délices du règne du « Grand Monarque » annoncé par les prophéties, et ils verront que la destruction totale de Paris n'est qu'une bien faible ombre au riant tableau qu'il nous reste à leur retracer. Et, ce qu'il y a de plus beau, nous donnerons les dates, les dates !

SÉBASTIEN GOUJON.

La *Réunion des Officiers* vient de faire paraître chez l'éditeur Pion un document du plus haut intérêt pour l'armée et les familles. C'est la *Nouvelle répartition des troupes de l'armée active

Une nouvelle réunion de la commission municipale aura lieu dans la deuxième quinzaine de novembre, à moins d'événements graves nécessitant une convocation anticipée.

M. le baron de Rothschild était hier dans notre ville.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a traversé également Lyon hier.

L'honorable académicien venait de Florence et se rendait à Versailles.

L'administration des douanes vient de prendre une décision ensuite de laquelle les caisses ne seront plus ouvertes à la frontière.

Il suffira, pour éviter cette formalité, de faire une déclaration exacte, sur un modèle qui sera prochainement publié.

L'administration fait construire en ce moment, on le sait, des casernes pour les gardes urbains, qu'on laissait depuis le 4 septembre choisir librement leurs logements en ville.

A ce sujet, notre confrère du *Salut public* a donné les intéressants détails que voici :

« Ces casernes sont au nombre de cinq ; elles seront situées à Serin, à Perrache, aux Brotteaux et deux à la Guillotière. Le sergent de ville y est logé, nourri, éclairé, chauffé moyennant une indemnité de 45 francs par mois payée par lui pour sa nourriture à l'entrepreneur de la cantine. Chaque homme marié aura sa chambre, les garçons seront logés par chambrées, comme les soldats à la caserne.

« Cette modification n'est pas sans susciter de vives plaintes de la part des intéressés. Ils préféreraient de beaucoup l'ancien système, ou, du moins, si l'administration y trouve de trop grands inconvénients, celui qui est employé pour le casernement des gendarmes, où chaque homme, marié ou non, a sa chambre, son petit chez-lui. Ils font remarquer combien est désagréable pour des hommes déjà mûrs cette vie en commun, qui oblige chacun à se plier aux exigences des plus turbulents, ou tout au moins de la majorité. Si l'un veut lire ou travailler pendant ses heures de repos, impossible au milieu des chants, des cris et des jeux des autres ; enfin, et ce reproche-là est plus grave, ils prétendent que lorsque les chambres disponibles pour les sergents mariés sont toutes occupées, on oppose des difficultés interminables à ceux qui voudraient « s'établir », parce qu'on ne saurait où les loger.

« Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans ces plaintes, mais nous sommes convaincus que l'administration en prendra bonne note et les satisfera dans les limites du possible. »

On nous annonce, pour les premiers jours de la semaine prochaine, une fort intéressante représentation au théâtre du Gymnase.

Cette représentation sera donnée au bénéfice de M. Bourdeille, le joyeux premier comique que nous avons tous applaudi dans Tatar d'*Andréa* et dans Pomponnet de *Madame Angot*.

Le spectacle se composera du *Beau-Frère*, pièce en cinq actes d'A. Belot, écrite d'après le roman de Malot que nous avons publié ici même, et qui a obtenu un si légitime succès.

Une amusante opérette d'Offenbach, l'*Ile de Tulipatan*, un vaudeville nouveau, *P. L. M.*, et des intermèdes musicaux de MM. Dubosc, du Grand-Théâtre, et Semanas, compléteront une attrayante soirée, à laquelle nous n'avons nul besoin d'inviter nos lecteurs à assister, vu l'intérêt exceptionnel que présentera ce charmant spectacle.

B... est un filou qui n'y va pas de main morte. Arrêté pour vol, il somme les gardiens de la paix de lui rendre immédiatement la liberté, ou sinon il va leur seringuer les yeux avec de l'acide sulfurique. Mais, malgré son nouveau mode de rébellion, aussi redoutable que bizarre, il n'est pas moins conduit devant le tribunal de police correctionnelle, et condamné à deux mois de prison.

Voici quelques détails complémentaires sur l'assassinat de Tarare, que nous avons mentionné dans notre numéro d'hier.

Le nommé Dufour vivait en mauvaise intelligence avec sa femme.

Une séparation avait été convenue, et, depuis quelque temps, les deux époux ne vivaient plus sous le même toit.

Le jour du crime, Dufour revint au domicile de sa femme et lui réclama une couverture dont il avait besoin.

Cette démarche n'était qu'un prétexte.

Une violente discussion s'engagea bientôt, discussion durant laquelle Dufour menaça sa femme de la tuer.

Mme Dufour, effrayée, s'enfuit de la maison, et alla se réfugier chez un de ses voisins, sabotier de profession.

Dufour la suivit.

Nouvelle scène de violence et nouvelles menaces.

La pauvre femme se fit alors un rempart du corps du voisin, qui essayait vainement de calmer le malheureux.

Mais Dufour ne voulait rien entendre ; il frappe violemment le sabotier, et tirant un revolver de sa poche, fait feu deux fois consécutivement sur sa femme, qui tombe morte à la renverse, en écartant les deux bras.

Terrifié à la vue du sang qui coulait, Dufour dirige alors son arme contre lui-même, se manque au premier coup de feu, et se fait une très-légère blessure à la lèvre au second.

A ce moment, les gendarmes entraient, et saisissaient l'assassin qui tenait encore entre ses mains l'arme toute fumante.

Il a naturellement fait les aveux les plus complets, et est tombé dans un état d'abattement difficile à décrire.

Il semble aujourd'hui se repentir de son crime, qu'il met sur le compte de l'état de surexcitation dans lequel il était à la suite d'injures graves que lui aurait adressées sa femme.

Un nommé Claude Dupuis a été arrêté hier, pour attentat à la pudeur sur quatre enfants de six, sept, neuf et onze ans.

Les bureaux de tabac de notre ville ne reçoivent, chaque quinzaine, qu'un kilogramme de cigarettes de la régie, au prix de 30 centimes le paquet de 20 cigarettes.

Et cependant, à Paris, à Toulouse, et dans différentes autres grandes villes, on trouve à profusion des paquets de 30, de 40 et de 50 centimes.

Pourquoi cette défaveur au préjudice de Lyon ?

Si les fumeurs s'en plaignent, nous ne connaissons guère les priviléges dont nous parle l'administration des tabacs.

Nous espérons qu'une simple observation suffira pour nous mettre sur le même pied que les autres grandes villes de France.

C'est au moins une industrie interlope, celle des culotteurs de pipes, dont les tuyaux tout entiers se passent à fumer de la terre ou de kummer, pipes qui se revendues fort cher aux amateurs de collectionneurs.

Un bon culotteur de pipes en fait une dans sa journée, et le marchand de tabac lui fournit le tabac d'abord, la pipe, puis lui remet ensuite une allocation qui varie de 75 centimes à un franc, suivant la beauté du travail. Cette pipe sera revendue plus tard 2 fr., 2 fr. 50 et même 3 francs, si ce que l'on appelle le culot est bien coupé.

Un berger, nommé Pierre Bel, culotteur de pipes émérite, s'était fait une réputation en les culottant de telle façon qu'il donnait au tuyau l'apparence d'une colonne torse.

Cette industrie, nous n'avons pas besoin de le dire, ne s'exerce que peu ou point dans les beaux quartiers, mais elle fleurit dans la plupart des anciennes banlieues, et la clientèle se recrute principalement parmi les échapés de collége, les jeunes employés de magasin, et les maniaques qui, ne voulant ou ne pouvant fumer, tiennent cependant à se poser en fumeurs et à posséder une collection de pipes bien noires et savamment culottées.

Vient ensuite la classe des collectionneurs, que le temps empêche de travailler toutes leurs pipes et qui veulent un ratelier entièrement composé de pipes culottées.

Nous avons connu un ancien capitaine de cuirassiers qui avait cette manie de collectionner les pipes : il possédait environ trois mille variétés de pipes en terre, quinze cents pipes en kummer, et trois ou quatre cents pipes de tous pays et de tout format ; il avait à gages trois commissionnaires, qui, du matin au soir, ne faisaient autre chose que de lui culotter des pipes.

Sa manie était telle dans les derniers temps de sa vie, qu'il en était arrivé à métamorphoser en pipe un clyso pompe ; il lui avait donné la place d'honneur dans le salon.

Voici, d'après Nick, de Périgueux, les probabilités du temps pour le mois de novembre :

Les conditions astronomiques changeant peu, le mois de novembre présentera à peu près les mêmes caractères que le mois d'octobre sur la France et sur les pays limitrophes.

Temps mixte, en partie assez beau, en partie agité, assez souvent couvert et brumeux, plutôt humide que sec dans l'ensemble. Eclaircies entre les époques critiques, principalement pendant la première quinzaine, et particulièrement sur le Midi.

Variations brusques. Radiation solaire assez vive. Nuits froides. Gelées blanches (1re et 2e dizaines principalement). Gros temps. Crues d'eau.

Dépression barométrique avec vent, pluie ou neige suivant les contrées et l'altitude, *vers* le « 2, » équilune ascendant, périgée, (5), syzygie ; 8, lunestice boréal ; 12, quadrature, apogée ; « 16, » équilune descendant, conjonction de Jupiter ; « 20, » syzygie, conjonction de Vénus, ainsi que de Mercure ; « 23, « lunestice austral, conjonction de Saturne ; « 27, » quadrature ; « 29, » équilune ascendant, périgée, conjonction inférieure de Mercure.

Les dates placées entre parenthèses sont douteuses sur notre zone. Celles mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations. Avis aux gens de mer ! Ce mois sera funeste aux marins si on néglige nos avis.

Nous avons visité hier la remarquable exposition de papiers peints de M. Panisset, rue de l'Hôtel-de-Ville, et nous avons pu juger par nous-même de l'immense utilité de ses remarquables produits.

Son nouveau genre de cartes géographiques est appelé surtout à rendre, par sa commodité, des services éminents.

C'est un papier cartonné, collé sur une toile, recouvert d'une épaisse couche d'un certain vernis noir, sur lequel est peinte la géographie de la France. Ce vernis permet d'y écrire, soit avec de la craie, soit avec un crayon de couleur, absolument comme sur une ardoise, et d'effacer de même les caractères, avec une éponge légèrement imbibée d'eau.

Il y a plusieurs catégories de cartes. Nous citerons :

1° Cinq cartes muettes, représentant chacune un des cinq bassins de la France ;

2° Une carte muette, à laquelle sont affectés les départements avec leurs noms, réunit les cinq bassins ;

3° Une carte générale des chemins de fer, avec toutes les lignes et les noms de principales stations ;

4° Une carte muette divisée par départements avec leur chef-lieu ;

5° Une carte hypsométrique au 500 millième, avec couleurs graduées en clair qui permettent de calculer les hauteurs suivant leurs nuances. Ces cartes sont dressées par M. Dhéré, membre de la Société géographique, d'après M. Levasseur.

L'échelle est de 2500.

Tous ceux qui s'occupent spécialement de géographie, tous les parents même qui font donner chez eux l'éducation à leurs enfants, doivent aller voir cet utile produit et en faire usage. Nous croyons leur rendre un service en le leur recommandant.

La *Gazette agricole badoise* recommande l'emploi du sel en qualité d'engrais pour le chanvre et le lin.

On espère que son emploi produira les mêmes résultats favorables que pour les feuilles de tabac, c'est-à-dire que les fils de chanvre et de lin en deviendront plus souples et plus fragiles.

En Italie et en Hollande, où des quantités considérables de sel sont portées par le vent jusqu'à une distance de plusieurs lieues dans l'intérieur des terres, on a observé, paraît-il, que les fils à filer du chanvre et du lin sont d'une souplesse remarquable, et l'on doit croire que les matières salines y sont pour quelque chose.

Au reste, la *Gazette industrielle*, pour les intérêts du lin et du chanvre, avait déjà signalé une grande culture, où, grâce au procédé d'engrais par le sel, on a obtenu, non seulement un produit plus abondant, mais des fils plus longs et de plus de valeur.

Par hectare, il faut 220 kilog. de sel pour bestiaux (*Viehsalz*), lequel doit être répandu par portions égales avant le dernier labour ; ce qui ne dispense pourtant pas, hâtons-nous de le dire, d'autres engrais.

ISÈRE. — Lors du dernier marché du Grand-Lemps, un colporteur venu avec sa femme, pour vendre ses marchandises, s'était réfugié, le soir venu, dans la grange du sieur Guillaud, fermier.

Dans cette grange se trouvait une cuve remplie de raisins en ébullition. Tout à coup, des cris de détresse se firent entendre. On accourut, et près de la cuve on trouva le mari gisant dans un état de défaillance. Mais la femme était inanimée dedans.

Tous les secours ont été impuissants pour la rappeler à la vie.

Que s'était-il passé ? On se perd en conjectures.

CÔTE-D'OR. — Un assassinat, croit-on, a été commis à Flavigny, dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 courant. Le courrier des dépêches fut très-surpris du mouvement de recul que fit son cheval, en arrivant à Flavigny, à 11 heures du soir, près de l'auberge tenue par le sieur Sirot, ancien gendarme. Le cheval avait flairé quelque chose. Le conducteur descend vite de voiture et aperçoit, malgré l'obscurité, un homme étendu sur le milieu et suivant l'axe de la route ; il était couché sur le dos ; le conducteur appelle, crie, personne ne répond. Il touche cet homme, qui ne bouge pas. Quelqu'un qui arrivait presque en même temps s'approche, et à eux deux ils le soulèvent, privé de connaissance, mais respirant encore.

Ce malheureux avait reçu sur la tête un coup de bâton qui lui avait ouvert le crâne ; était-il tombé sur le coup ou le meurtrier l'avait-il placé sur la route dans cette position pour faire croire à un accident ? C'est ce que l'instruction établira. Cet homme, qui est de Flavigny, se nommait Jean-Marie Guillier, veuf, âgé de 64 ans. Il a rendu le dernier soupir lundi matin à six heures, sans avoir recouvré connaissance ni dit une seule parole.

A 10 heures du soir, il sortait de l'auberge Sirot avec d'autres, notamment un sieur G..., ouvrier cordonnier, qui ne jouit pas d'une bonne réputation.

La justice informe. G... est arrêté.

La Grande Maison, *place des Jacobins, 4, à Lyon.* — Habillements pour hommes, jeunes gens et enfants. — Perfection et bon marché. — 5 récompenses ; médaille d'or.

Répétitions et leçons particulières par de licenciés : préparation aux deux baccalauréats, aux écoles spéciales, au volontariat.

Se faire inscrire au cabinet de M. Noguès, ingénieur civil, rue de Jussieu, 3, Lyon.

VOLONTARIAT D'UN AN

Ouverture des cours le 3 novembre, *Commerce, Industrie* et *Agriculture*. — Professeurs spéciaux. Par C. Fleury, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106.

10 élèves ont été reçus, cette année, au volontariat avec la note Bien et Très-bien.

Une nouvelle *Histoire de la République de 1848* paraît aujourd'hui chez l'éditeur Plon ; elle comprend le gouvernement provisoire, la commission exécutive et la présidence du général Cavaignac. L'histoire de cette époque n'a été jusqu'ici qu'une légende déclamatoire et complaisante ; l'auteur du travail que nous annonçons, M. Victor Pierre, à l'aide d'une critique aussi loyale que clairvoyante, a restitué aux événements et aux hommes leur juste mesure et leur véritable caractère. L'introduction résume rapidement dans ses traits principaux le rôle des républicains et des bonapartistes de 1792 à 1848.

Les chefs-d'œuvre des vieux conteurs français, depuis le temps de Charlemagne jusqu'à l'arrivée de La Fontaine, viennent d'être réunis, choisis, annotés et rétablis en langue vulgaire par M. Charles Lalande, le savant collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Le tout est contenu dans un volume intitulé : CHEFS-D'ŒUVRE DES CONTEURS FRANÇAIS AVANT LA FONTAINE (1050-1650).

Ce volume vient de paraître à la bibliothèque Charpentier. Le style en est parfois un peu hardi, mais les gens du XIe siècle, du XIIe et jusqu'au XVIIe siècles avaient leur franc parler et nous valaient bien.

Faillites

Fion - Geoffray et Cie, fournisseurs de sellerie, quai de la Charité, 8.
Juge-commissaire, M. Joannon.
Syndic provisoire, M. Dargère.
Date du jugement, 27 octobre 1873.

Ledru de Bournonville et Cie, négociants, rue de Jarente, 24.
Juge-commissaire, M. Boucaud.
Syndic provisoire, M. Grizard-Delaroue.
Date du jugement, 27 octobre 1873.

DÉPÊCHES D'HIER

SOIR. — 3 HEURES.

Paris, 28 octobre, 7 h. 55, s.

Les élections municipales complémentaires de Bayonne ont eu lieu hier. 13 républicains ont été élus.

M. Lefèvre, administrateur du *Rappel*, jugé hier pour participation à la Commune, a été acquitté.

Nouvelles du Matin

PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Lyon*.)

28 octobre.

J'ai passé l'après-midi dans de très-hautes régions gouvernementales, et l'on m'y a affirmé de la façon la plus positive que la coalition royaliste désespère décidément du succès, à ce point que les ministres délibèrent s'ils n'essaieront pas de dissuader M. Chesnelong de déposer la proposition de restauration sur le bureau de la Chambre.

Les choses me paraissent bien engagées pour qu'on puisse éviter de les pousser jusqu'au bout. Cependant, comme M. Jules Simon racontait hier à peu près la même chose, il est possible qu'il y ait un fond de vérité dans ce que je vous ai dit.

On remarque, d'ailleurs, que quelques feuilles monarchiques baissent le ton, même le *Journal de Paris* qui, d'un coup d'aile enthousiaste, avait d'abord dépassé les nuages et perdu la terre de vue. Mais il est dans la nature des choses qu'il y ait encore bien des hauts et des bas avant le jour de la solution.

Tout à l'heure, à la Bourse, le bruit courait que deux journaux, le *Gaulois* et la *Liberté*, venaient d'être achetés par les royalistes. On donnait même le prix de la *Liberté*, à qui l'on avait offert deux cent mille francs pour un simple changement de ligne politique, et qui aurait conclu à sept cent mille pour la propriété totale.

Je vous raconte ces histoires pour ne rien vous laisser ignorer, et parce qu'elles étaient aujourd'hui sur le tapis avec une certaine persistance. Mais vous savez ce qu'il faut en prendre. On a bien dit aussi que M. de Rothschild aurait payé les *Débats* quatorze cent mille francs pour le compte des princes d'Orléans. Parmi les princes d'Orléans, le duc d'Aumale est seul assez riche pour se permettre de ces fantaisies ; mais il est très-peu probable qu'il en ait seulement l'idée, d'autant plus qu'on le dit déjà acquéreur de l'*Événement*.

On parlait aussi du voyage de M. de Falloux à Frohsdorf, pour y tenter un dernier effort, à supposer que des concessions tardives de la part du prétendant aient encore le pouvoir de rétablir ses affaires. Quant au bruit, enregistré par quelques journaux, du départ d'un prince d'Orléans que le comte de Chambord aurait mandé près de lui, personne ne sait de quel prince il peut être question, et l'on soupçonne volontiers ce bruit d'être un canard.

Les députés bonapartistes ont publié une sorte de manifeste où ils s'engagent à voter contre la monarchie. On pense pourtant qu'ils pourraient bien, au dernier moment, menacer la gauche de s'abstenir, à moins qu'elle n'acceptât leurs conditions. Ces conditions seraient que la gauche s'unira à eux pour obtenir un plébiscite.

Elles ne sauraient être acceptées, bien entendu, et il faut espérer que le mouvement anti-légitimiste sera assez fort pour qu'on puisse se passer de ce concours. Mais cette prétention des bonapartistes nous indique quel sera le danger de demain dès qu'il ne sera plus question de Henri V. Il est dit que nous ne serons jamais tranquilles.

Les bonapartistes sont peu de chose par eux-mêmes, et, quand on considère ce qu'ils ont valu à la France, on pense qu'ils ne devraient être rien.

Mais ils ont eu l'habileté ou la chance de trouver une formule simple, l'appel au peuple, dont le nom seul est un laisser-passer auprès des gens qui ne réfléchissent pas, et, comme ces gens sont les plus nombreux, il y aura à craindre que, la monarchie écartée, le bonapartisme ne cherche à profiter des premières fautes que commettra la république.

N.

Le conseil d'Etat s'est réuni hier à une heure, en assemblée générale, à l'effet de délibérer sur les impôts nouveaux et les augmentations d'impôts proposés pour les budgets de 1874 et 1875. Le rapport a été lu par M. Goussard, président de la section des finances, de la guerre et de la marine. Il conclut, à ce qu'on assure, à l'adoption du projet de loi dans son ensemble.

En même temps, la section de l'intérieur s'est occupée du projet de loi relatif à l'organisation municipale présentée par le cabinet.

Le rapport a été lu par M. Grouille, président de section.

Les renseignements recueillis au sujet de ce projet confirment ceux qui ont déjà été donnés en ce qui concerne l'âge de vingt-cinq ans pour être électeur et la fixation du domicile à trois années.

La section des affaires étrangères s'est ensuite occupée du pourvoi formé par les sieurs Wolff, Correa et consorts contre une décision du conseil des prises, de Bordeaux, qui a ordonné la capture du navire *Nicolaüs*.

—

Dimanche dernier, a eu lieu à Boulogne-sur-Mer une réunion générale des délégués des comités électoraux républicains du département du Pas-de-Calais, en vue d'arrêter le choix d'un candidat pour le siége laissé vacant à l'Assemblée nationale par la mort de M. de Rincquesent.

La réunion a reçu en outre communication d'une adresse à M. Thiers, en sa qualité d'ancien président de la République et d'ancien député du Pas-de-Calais.

Cette adresse qui a reçu déjà la signature de plusieurs conseillers généraux et d'arrondissement, ainsi que d'autres personnes notables vient d'être mise en circulation dans le département.

—

On lit dans la *Liberté* :

« M. Dufaure est arrivé à Paris. L'ancien garde des sceaux est très-résolu dans son hostilité aux projets de restauration monarchique et montre une grande irritation contre ceux de ses anciens collègues du centre droit qui « compromettent les parlementaires dans les projets de l'extrême droite. »

DERNIÈRES DÉPÊCHES

MATIN. — 7 HEURES.

Paris, 28 octobre, 2 h. 17 soir.

Une lettre écrite au nom du comte de Chambord à un député dit que le comte de Chambord n'a aucune déclaration nouvelle à faire après M. Chesnelong.

Le bruit du départ d'un prince d'Orléans et de M. d'Audiffret-Pasquier pour Frohsdorff est démenti.

Trois députations des provinces sont arrivées hier à Versailles, mais le maréchal de Mac-Mahon a refusé de les recevoir.

L'une d'elles ayant déclaré qu'elle ne pourrait pas répondre de l'ordre si la monarchie était proclamée, il lui a été répondu que le gouvernement n'avait aucune crainte et qu'il garantissait le maintien de la paix publique.

La *Nouvelle presse de Vienne* a été interdite à la frontière pour un article injurieux contre le maréchal de Mac-Mahon.

Paris, 28 octobre, 3 h. 10 soir.

Affaire Bazaine. — Interrogatoire sur les communications diverses de l'armée du Rhin avec l'armée de Châlons.

M. Vasselais, directeur des transmissions télégraphiques à Metz, rapporte que ses communications ont été interrompues le 18 au soir.

Il demanda au général Coffinières de poser un câble dans la Moselle jusqu'à Thionville, mais cette demande ne lui a pas été accordée.

Paris, 28 octobre, 9 h. soir.

Le bruit court qu'un mandat d'arrêt aurait été lancé contre M. Régnier, témoin dans le procès Bazaine, lequel serait en fuite.

Bourse plus haut, 92,70 ; clôture moins bonne.

Paris, 29 octobre, 4 h. 55, mat.

L'ancien grand Opéra a brûlé cette nuit.

La quatrième session des conseils municipaux est fixée au 9 novembre.

Le conseil d'Etat examinera aujourd'hui ou demain jeudi le projet de loi des nouveaux impôts.

On croit que le ministre des finances pourra déposer ce projet le jour de la rentrée de l'Assemblée.

Marseille, 28 octobre.

Le paquebot des Messageries maritimes l'*Ava*, apportant les malles de l'Inde, de la Chine et du Japon, est arrivé hier soir, 27 octobre.

Berne, 28 octobre.

Une lettre du chanoine Dollinger dément le bruit de son retour à l'Eglise romaine.

Berlin, 28 octobre.

Aujourd'hui, élections primaires dans toute la Prusse ; jusqu'à présent, le résultat de diverses villes seulement est connu ; Berlin a élu des progressistes ; le parti libéral triomphe à Magdebourg, Wiesbaden, Kœnisberg, Erfurt, Cassel, Kiel, Elberfeld et Stettin ; les cléricaux ont été élus à Munster ; à Cologne, les deux tiers sont des libéraux ; à Posen, 142 Allemands, 50 Polonais ; à Fulda, 23 libéraux, 15 cléricaux.

Berlin, 28 octobre.

Les pourparlers concernant le projet de fondation d'une caisse de prêts sur titres ont fait reconnaître que les efforts tentés en vue de créer un établissement de ce genre sont inopportuns ; mais on croit, par contre, pouvoir espérer que ces pourparlers auront pour résultat d'engager le *Scebandlung* (institut du commerce maritime) à élargir le cadre de ses prêts.

Madrid, 28 octobre, midi.

La *Gazette* annonce que la bande carliste de Quevedo et de Morella a été battue le 25, dans la province de Burgos, et qu'elle a eu trois morts parmi lesquels Quevedo.

Les libéraux de Turlèque, province de Tolède, ont repoussé une attaque des carlistes.

Les volontaires de Miranda ont fait une sortie et pris 14 douaniers carlistes qui étaient installés dans les villages voisins.

L'escadre espagnole a passé hier devant Torreirana se dirigeant vers l'ouest.

Le manifeste des fusionnistes radicaux et républicains unitaires vient de paraître, il est revêtu de 190 signatures.

La *Regeneracion*, journal carliste, a été frappée d'une amende de 4,000 pesetas, en vertu du décret sur la presse.

New-York, 28 octobre.

Les banques de Saint-Louis ont repris leurs paiements en papier. M. Richardson a ordonné au Trésor de payer par petites sommes. Ces paiements seront faits en argent. Des avis de la Havane annoncent qu'on attend 5,000 hommes de renfort.

Vienne, 28 octobre.

Le ministre d'Allemagne à Rome, M. de Keudell, après avoir eu une longue conférence avec le comte Andrassy, est parti hier pour Rome.

BOURSE DE PARIS

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

DU 28 OCTOBRE

AU COMPTANT	COURS DE CLOTURE D'HIER	COURS DE CLOTURE D'AUJOUR.	HAUSSE	BAISSE
3 0/0	57 10	57 20	10	....
4 1/2 0/0	81 25	81 50	25	....
5 0/0 (anc.)	91 85	92 ..	15	....
5 0/0 (nouv)	92 35	92 42 1/2	07 1/2	....

TERME

(DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE)

Paris, le 28 Octobre 1873.

FRÉQ. CLOTURE	VALEURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
57 05	3 0/0 Français	57 20	57 22
92 25	5 0/0 Emprunt (1872)	92 47	92 50
91 80	5 0/0 Libéré (1871)	92 ..	92 05
58 59	5 0/0 Italien	58 40	58 70
4255 ..	Banque de France	4250 ..	4260 ..
995 .	Foncier estampillé	995 ..	993 ..
326 ..	Crédit Mobilier	330 ..	312 ..
610 .	Crédit Lyonnais	610 ..	605 ..
520 .	Société Générale	520 ..	.. .
340 ..	Mobilier Espagnol	345 ..	347 ..
... ..	Orléans	797 ..	... ..
... ..	Nord	987 ..	987 ..
880 ..	Paris à Lyon et Médit	877 ..	887 ..
707 .	Autrichiens	703 ..	705 .
348 .	Lombards	343 ..	346 .
400 ..	Suez	400 ..	415 .
378 ..	Délégations	380 ..	395 .
92 5/8	Consolidés à Londres	92 5/8	92 5/8

COURS DU TAUX	3 mois à 5 mois	4 1/2 0/0
	6 mois à 11 mois	5 0/0
	A un an	5 1/2 0/0

BULLETIN AGRICOLE ET COMMERCIAL

SITUATION GÉNÉRALE.

Les cultivateurs, toujours occupés aux semailles d'automne, sont peu nombreux sur nos marchés.

Les négociations en céréales sont rares : la meunerie et le commerce font peu de demandes et semblent se tenir sur une prudente réserve, malgré les offres des fermiers, qui, obligés de réaliser des fonds pour payer leurs fermes, cèdent leurs denrées même à des prix de baisse.

Samedi, après avoir présenté un peu de faiblesse, les cours ont repris un peu de fermeté : il est vrai qu'en ce moment, nous avons un stock plus que suffisant, ce qui rend la hausse momentanément impossible ; puis l'on dit que des quantités considérables de blés sont accumulées sur les côtes américaines en attendant que pour être transportées en France, la question de change soit réglée sur des bases satisfaisantes. D'un autre côté, le gouvernement français vient de prendre un arrêté autorisant l'importation des froments étrangers destinés à la mouture, par les bureaux ouverts à l'importation des céréales.

MARCHÉ AUX GRAINS ET AUX FARINES DE LA PLACE DE LA MAIRIE, A LA GUILLOTIÈRE, ET AU LOUVRE, A LYON.

Cette semaine nos marchés ont été assez bien approvisionnés en grains du rayon. Les transactions sont toujours difficiles, et la baisse continue ; mais elle ne peut durer, attendu que les besoins menacent de venir généraux.

On signale que la misère commence déjà à régner dans quelques parties de la Hongrie et de la Russie.

Comme on le voit, les avis de l'étranger ne sont pas plus favorables que ceux de notre pays.

Les blés de semence sont les seuls qui donnent lieu à des transactions de quelque importance.

Les farines premières qui, naguère, étaient en grande faveur, ont été, cette semaine, un peu délaissées.

La boulangerie fait peu de demandes, la meunerie essaye de maintenir, mais sans y réussir complétement, les prix de la semaine précédente, et les prix oscillent entre 62 et 64 francs les 125 kilos.

Farines rondes de tous pays, après avoir présenté, le matin, un peu de faiblesse, ont repris plus de fermeté le soir.

Le prix moyen a été de 58 à 59 fr.

Seigles. — Les prix demeurent sans variation à 24 fr. les 100 kilos.

Orge de pays. — Le commerce ne fait pas de grands approvisionnements, contrairement à ce qui avait lieu précédemment à cette époque, achète au jour le jour, seulement pour combler les vides, de 25 à 26 fr.

Avoines. — Les transactions deviennent actives.

Les particuliers commencent à faire leurs approvisionnements pour l'hiver, ce qui donne un peu d'entrain aux affaires, de 21 à 22 fr. les 100 kilos, pris à quai ou en gare de la ville.

Quant aux autres marchandises, les prix sont tenus aux cours précédents de la semaine dernière.

MARCHÉS EN GROS DES BESTIAUX DE LYON-VAISE

Pendant la semaine écoulée, l'approvisionnement a été plus important que les précédents ; le besoin des bonnes races est intense, les prix bien tenus ; la vente a été assez lente ; les éleveurs mettent beaucoup d'empressement à vendre le bétail gras ; les bovines y avaient été amenées en assez grand nombre, aussi, une baisse s'est, de suite, manifestée dans les prix ; seuls, les porcs ont haussé de 10 fr. par 100 kilos.

Marché du lundi 20 octobre 1873.

Nombre de porcs amenés, 1,089, — poids moyen, 105 kil.

1re qualité a été vendue 140 fr. les 100 k.
2e — — — 132 — —
3e — — — 120 — —

Marché du mardi 21 octobre.

Nombre de bœufs et vaches amenés, 690, — poids moyen, 275 kil.

1re qualité a été vendue 185 fr. les 100 k.
2e — — — 170 — —
3e — — — 150 — —

Marché du jeudi 23 octobre.

Nombre de moutons amenés 4,584, — poids moyen, 16 kil.

1re qualité a été vendue 180 fr. les 100 k.
2e — — — 160 — —
3e — — — 140 — —

Marché du vendredi 24 octobre.

Nombre de veaux amenés, 648, — poids moyen, 75 kil.

1re qualité a été vendue 130 fr. les 100 k.
2e — — — 122 — —
3e — — — 112 — —

COURS DES VINS DE LA SEMAINE
SITUATION DES VIGNOBLES

Le décuvage des vins, dans nos contrées, est depuis quelques jours à peu près terminé.

Il y a beaucoup d'inégalité de rendement ; les coteaux ont eu une récolte ordinaire ; sur les bord de la Saône, à peine le vigneron a-t-il fait quelques pièces ; le froid du printemps a fait cette différence.

Les négociants en vins ont reçu d'assez nombreux échantillons, surtout en vins du Beaujolais et de la côte du Rhône.

Le commerce en gros surveille avec attention les prix de vente ; il a suffi de quelques avis reçus des vignobles, de la part des détenteurs, pour que les offres de vente se succèdent assez régulièrement.

Après un petit mouvement de hausse, les cours dans les vignobles ont un peu faibli. Cet état d'expectative a pour conséquence le déplacement des vins, en les faisant passer des mains du propriétaire dans celles du commerçant.

Cette situation actuelle permet aux commerçants en détail, qui prévoient une baisse prochaine, de faire quelques achats au fur et à mesure de leurs besoins.

Une fois les premiers besoins assouvis, il est certain que la demande se calmera suivant que l'hiver sera plus ou moins rigoureux. Les vins de 1873 obtiendront une faveur croissante.

Vins du Beaujolais 1871, bons, ordinaires, se sont vendus de 120 à 130 fr. la pièce de 210 à 215 litres nue.

Vins de la récolte 1872, assez beaux en couleur, de 100 à 110 fr.

Vins des environs de Villefranche 1872 et leurs similaires, de 100 à 110 fr. la pièce nue.

Vins du Mâconnais 1872 et leurs similaires, assez jolis en couleur, de 100 à 105 fr. la pièce nue.

Vins des côtes du Rhône 1873, Roussillon (Isère), et leurs similaires, 1er choix, riches en couleur, de 100 à 110 fr. la pièce nue.

Vins du Bugey ordinaires 1872, de 90 à 95 fr. la pièce nue.

Droit d'octroi et camionnage à la charge de l'acheteur.

Th. DENIS.
Membre de la sociétés des Agriculteurs de France.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Lyon, 28 Octobre.

NOMBRE	SORTIES	FRANCE	ESPAGNE	PIÉMONT	ITALIE	BROUSSE	SYRIE	Grèce Iviv Salonique	BENGALE	CHINE	CANTON	JAPON	POIDS
42	Org.	18	1	2	5	»	3	1	6	4	»	2	3569
35	Tram.	7	»	2	6	»	»	»	1	8	3	8	2274
31	Grég.	14	»	»	2	4	»	»	2	6	3	»	2231
6	Div.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	Bob.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	Lair.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
114		39	1	4	13	4	3	1	9	18	6	10	8074

BALLOTS PESÉS

7	Org.	1	»	»	1	»	»	»	5	»	»		277
6	Tram.	1	»	»	1	»	»	»	3	1	»		261
20	Grég.	»	»	»	»	»	1	»	25	3	»		1400
»	Div.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		»
42		2	»	»	2	»	1	»	»	33	4	»	1988

Ballots conditionnés dep. le 1er du mois » nos
Ballots pesés depuis le 1er du moig. .... 1422 nos

SAINT-ÉTIENNE, 27 octobre.

NOMBRE	SORTES	FRANCE	PIÉMONT	ITALIE	BENGALE	CHINE	CANTON	JAPON	BROUSSE	PESES	SYRIE	POIDS
15	Organsin	2	»	1	7	2	»	1	»	»	2	1076 16
11	Trames	»	»	»	5	2	4	»	»	»	»	820 16
3	Grèges	1	»	»	»	2	»	»	»	»	»	130 23
»	Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» »
»	Bobines	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» »
29		3	»	1	7	9	2	5	»	»	2	2026 55

BALLOTS PESÉS

2	Organsin	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	24 12
5	Trames	»	»	»	»	1	4	»	»	»	»	307 79
21	Grèges	»	»	»	»	21	»	»	»	»	»	981 97
»	Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» »
28		1	»	»	»	22	1	4	»	»	»	1313 88

20 Décreusages ..... 4 Grèges
35 Ouvrées ..... 4 Moulinées

AVIGNON,

AUBENAS, 27 octobre.

6	Organsins	573 »
1	Trames	38 »
14	Grèges	1316 »
»	Ballots pesés	» »
21	Total	1927 »

Opérations de décreusage ..... » »
Dernier numéro placé ..... 365 »
Total du 1 au 27 ..... 32985 »

BULLETIN COMMERCIAL.

Paris, 27 octobre.

Les blés sont offerts avec fermeté aux cours de la semaine dernière, les vendeurs sont plus rares.

En spéculation on cote : courant, 37 75 à 38; novembre-décembre, 38 50 ; 4 mois de novembre, 38 75 ; 4 premiers, 38 75 les 100 kilos.

Affaires calmes, cours assez bien tenus sur les farines.

8 marques : disponible, courant et deux prochains 85 50; 4 mois de novembre, 86 fr. ; 4 premiers, 86 50.

Supérieures : disponible courant, et deux prochains, 83 25 ; 4 mois de novembre 83 75, 4 premiers, 84.

Les huiles de colza sont faibles et offertes aux cours suivants :

Disponible, courant et prochain, 84 25 ; décembre, 84 75 ; 4 premiers, 86 25 ; 4 d'été, 87 50 ; 4 derniers, 91.

Les huiles de lin baissent et sont délaissées :

Disponible et courant, 86 50 ; 2 prochains, 86; 4 premiers, 85 50.

Les esprits 3/6 nord fin cotent :

Disponible et courant, 74 fr. ; novembre, 73 fr.; 4 premiers et 4 mois chauds, 73 50.

Les sucres ne varient pas.

Havre, 27 octobre.

Cotons. — Marché calme, tendance lourde.

Ventes : 200 balles. Très-ordinaire Louisiane disponible, 114 50 ; dito sur octobre, 113 fr. les 50 kilos, entrepôt.

Liverpool, 27 octobre.

Cotons. — Ouverture du marché.

Ventes probables d'aujourd'hui, 12,000 balles. Marché plus calme, prix stationnaires.

Importations, 5,000 balles.

COURS OFFICIEL DES DENRÉES

du 19 au 25 octobre.

		Prix moyen.
Marché aux grains.		
Blé	l'hectolitre	26 62
	le quintal métrique.	35 50
Farine ronde	—	48 10
Seigle	l'hectolitre.	16 45
Orge	—	15 »
Sarrasin	—	12 60
Maïs	—	14 70
Avoine	—	8 87
Pois	le quintal métrique	32 50
Lentilles	— —	41
Haricots	— —	29 50
Marché des bestiaux sur pied (Vaise).		
Bœuf	le quintal métrique.	185 »
Vache	—	181 »
Veau	—	207 »
Mouton	—	180 »
Porc	—	127 »
Marché en gros de la Martinière.		
Dindes	la pièce	4 20
Oies	—	6 »
Canards	—	2 »
Volailles	—	2 80
Poulets	—	1 60
Pigeons	—	» 80
Beurre	le kilogramme	2 15
Œufs	le cent	8 50
Fromages	le kilogramme	1 40
Marché en gros des fruits et légumes.		
Pommes de terre	le quintal métrique	8 »
Châtaignes	—	25 »
Criée de la marée.		
Marée fine	le kilogramme	2 »
Marée ordinaire	—	» 50
Huîtres	le cent	» »
Marché de la pêcherie.		
Carpes	le kilogramme	1 50
Tanches	—	2 50
Brochets	—	3 »
Brochetons	—	» »
Criée du gibier.		
Lièvres	la pièce	6 50
Perdreaux	—	2 »
Bécasses	—	3 »
Faisans	—	» »
Alouettes	la douzaine	1 50
Marché en gros des vins à Serin.		
Vins du Beaujolais...1871....	l'hectolitre	60 »
Vins du Beaujolais...1872....	—	50 »
Vins du Mâconnais...1872....	—	50 »
Vins de Villefranche .1872....	—	50 »
Vins du Bugey.....1872....	—	45 »
Divers en boutique.		
Pain de ménage	le kilogramme	» 48
Bœuf	—	1 80
Vache	—	1 70
Veau	—	1 90
Mouton	—	1 90
Porc	—	2 »
Divers aux halles.		
Pain de ménage	—	» 45
Bœuf	—	1 60
Vache	—	1 50
Veau	—	1 70
Mouton	—	1 60
Porc	—	1 70
Fourrages.		
Foin	le quintal métrique.	8 »
Paille	— —	4 75

SPECTACLES DU 29 OCTOBRE

THÉATRE DU GYMNASE

LA FAMILLE BENOITON, comédie en 5 actes.
LES PROJETS DE MA TANTE, vaudeville en 1 acte.
TOTO CHEZ TATA, comédie en 1 acte.
On commencera à 7 heures 1/2.

THÉATRE DES VARIÉTÉS

LES GANACHES, comédie en 4 actes de V. Sardou.
Mme ANGOT ET SES DEMOISELLES, folie musicale en 1 a.
On commencera à 7 heures 1/2.

PALAIS DE L'ALCAZAR

Cirque S. Priami et G. Pierantoni. — Représentation tous les soirs à 8 heures.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

du 28 octobre.

PAR J.-E. FASSE, DE LA MAISON GAIFFE ET DARLOT, *Opticiens, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville.*

THERMOMÈTRE à 9 h. d. m.	minima.	maxima.	BAROMÈTRE à 9 h. d. m.	minima.	maxima.
5.6	4.5	11.8	755.2	754.0	755.2

Humidité. 80 % — Pluie ..... 0 m/m 0
Vent..... N faible. — Ciel couvert.

OBLIGATIONS VICTOR-EMMANUEL (1863)

Le coupon n° 20 est payé dès à présent à raison de **6 fr. 50** chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon. 1755

DENTISTES AMÉRICAINS
22, rue de Lyon, 22 285

M. CONVENTZ auteur de la LIGNE DROITE a l'honneur d'informer MM. les Négociants et Comptables, qu'il fera trois Conférences gratuites sur sa nouvelle comptabilité, au palais Saint-Pierre, les 29, 30 et 31 courant, de 7 à 9 h. du soir. 1957

DOCTEUR MOURGUE
dentiste
15, rue de Lyon, 15

Adieu, 1873!

Adieu, 1873! Les feuilles tombent et les Almanachs s'abattent sur nous en phalanges multicolores; l'automne se fait vieux et sorge déjà à céder sa place à l'hiver; 1874 s'approche... Adieu, 1873!...

Parmi ces brochures qui, chaque année, éclosent de nouveau à cette époque, devançant ainsi le cours régulier des temps, nous devons citer les Almanachs pour 1874 publiés par la **Librairie FRANKLIN**, dirigée par M. Henry BELLAIRE, 71, rue des Saints-Pères.

Tout d'abord vient le charmant *Almanach des jeunes mères et des nourrices*, auquel le directeur du *Journal des jeunes mères* a apporté tous ses soins. Cet excellent petit volume est signé des drs AUBERT, BILLIOUD, BROCHARD, DIDAY, FONTERET, RODET, etc., et illustré de nombreux et gracieux dessins. N'oublions pas de dire qu'il a été honoré d'une médaille d'or de la Société nationale d'encouragement au bien, et que la presse médicale a été unanime à lui rendre hommage.

Vient ensuite l'*Almanach pour tous*, qui fit tant parler de lui l'année dernière; puis l'*Almanach de la paix*, et l'excellent *Almanach Franklin*, ou *vade-mecum du bon citoyen*; enfin l'*Almanach véridique, patriotique et anecdotique des campagnes*, ces trois derniers avec le tableau des foires.

Il y en a, on le voit, pour tous les goûts. Mais tout cela est bon, honnête et intéressant. On n'y trouve que des conseils pratiques et utiles, on y apprend la pluie et le beau temps, et on en retire de solides enseignements.

BERTRAND DALSÈME.

UNE FABRIQUE de fil de lin à coudre, connue à Lyon, demande un bon **Représentant** connaissant l'article pour le placement de ses produits sur cette place et quelques départements limitrophes si possible.

Réponse poste restante à Lille, sous les initiales B.C. 1941

SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS Ottomanes

Le 23me tirage des obligations des chemins de fer de la Turquie, garanties par le gouvernement impérial, se fera le 1er décembre; chaque obligation, rapportant 12 fr., peut être remboursée à 400 fr., concourt à 6 tirages par an auxquels 3,600,000 fr. sont affectés. M. Norbert-Estibal, fermier d'annonces, 2, rue Drouot, à Paris (37e année), cède ces obligations à 220 fr., payables 20 fr. par mois; dès le 1er versement, qui est de 20 fr., on a droit au coupon, à tous les tirages et remboursements. — Avantages : 1 obligation, 220 fr.; 3 oblig., 210 fr.; 5 oblig., 205 fr.; 10 oblig., 200 fr., plus 10 % de remise au comptant; les listes de tirages env. franco.

Découper le bulletin et s'adr. à M. N. Estibal, 2, rue Drouot, Paris.

Bulletin de Souscription

Je, soussigné, demeurant à déclare souscrire au prix de par obligation et adresser un premier à-compte de à M. Norbert Estibal.

(SIGNER LISIBLEMENT.) 1939

COSTUMES
Et Confections pour Dames
NOUVEAUX MODÈLES DE PARIS RÉPÉTÉS à des Prix très modérés.
Victor MARTIN, 16, rue Romarin, LYON 1769

IMP. H. STORCK, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me ROMBAU, avoué à Lyon, place des Terreaux, 2.

VENTE

sur licitation, en deux lots, avec enchère générale sur les deux lots réunis, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon (Rhône), le samedi vingt-deux novembre mil huit cent soixante-treize, à midi,

D'UNE PROPRIÉTÉ

de rapport et d'agrément, sise à Lyon, Point-du-Jour, chemin des Granges, numéro 19, dite la **Bastide**.

Le premier lot comprend la partie nord du clos de la maison qui s'y trouve.

Le deuxième lot comprend la partie sud dudit clos et les deux petites maisons qui s'y trouvent.

Mises à prix :

Premier lot. ..... 10,000 fr.
Deuxième lot..... 8,000
Outre les charges.

Pour les renseignements, s'adresser : 1. à Me Rombau, avoué poursuivant,

2. A Me Pondeveaux, avoué colicitant;

3. Et pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du tribunal civil, où il est déposé.

Pour extrait conforme :

1953 Signé : ROMBAU, avoué.

Etude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31.

Séquestre

Par ordonnance des référés de monsieur le président du tribunal civil de Lyon, en date du deux mai mil huit cent soixante-treize, Me Ruby, avoué, a été nommé séquestre judiciaire des biens de monsieur Jean Vallet, serrurier à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Messieurs les créanciers sont, en conséquence, invités à déposer leurs titres entre les mains du séquestre, dans les dix jours, à peine de déchéance.

Pour extrait :

1951 Signé : A. RUBY.

Etudes de Me MARCLAND, avoué à Lyon, rue Mercière, 34, successeur de Me Larrivé, et de Me DUCRUET, notaire à Lyon, quai de l'Archevêché, 25.

Ensuite de renvoi

VENTE

volontaire, aux enchères publiques, en trois lots, avec autorisation de justice et sur publications judiciaires, de divers

IMMEUBLES

consistant en : vignes, terres, pré et bâtiment d'habitation, appartenant à la dame Marie Rivière, épouse du sieur Antoine Rivière, situés à Sainte-Consorce, lieux de Lequincieux et de Méginant.

Mises à prix :

Premier lot, de mille cinq cents francs, ci..... 1.500 fr.

Deuxième lot, deux mille cinq cents, francs, ci 2.500

Troisième lot, quatre mille francs, ci..... 4 000

Adjudication fixée au dimanche seize novembre mil huit cent soixante-treize, à midi, en la mairie de la commune de Sainte-Consorce (Rhône).

Pour extrait :

1956 Signé : MARCLAND, avoué.

Etude de Me MARCLAND, avoué à Lyon, rue Mercière, 34, successeur de Me Larrivé.

VENTE

par expropriation forcée, en cinq lots, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, de divers

IMMEUBLES

situés sur les communes de Saint-Didier-sous-Riverie, Riverie et Sainte-Catherine,

Saisis contre Jean-Claude Néel.

Premier lot. ..... 1,000 fr.
Deuxième lot..... 1,000
Troisième lot..... 1,000
Quatrième lot..... 1,000
Cinquième lot..... 3,000

Adjudication fixée au samedi quinze novembre mil huit cent soixante-treize, à midi.

Pour extrait :

1955 Signé : MARCLAND, avoué.

VENTE JUDICIAIRE

Le jeudi trente octobre mil huit cent soixante-treize, à dix heures du matin, à Lyon, sur la place de l'Helvétie, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant, d'objets mobiliers saisis, consistant en : tables, pendule, bureau, fauteuil, chaises, glace, buffet, établis de menuisiers, etc. 1954

AVIS

Le sieur Etienne BLANC, photographe, demeurant à Lyon, place de la Croix-Rousse, 17, ayant acquis de M. CHARAVET la photographie des Beaux-Arts, située à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1, prévient les ayants-droit qu'ils aient à adresser leurs réclamations dans le délai de dix jours, à partir de la présente publication, et cela sous peine de forclusion. 1952

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

PAQUEBOTS A VAPEUR POUR L'ALGÉRIE ET LE LANGUEDOC

Transport des passagers et marchandises à prix réduits

TRANSPORT DES DÉPÊCHES

Départs directs de **Marseille** pour :
Oran, et par transbordement pour **Nemours, Gibraltar et Tanger,** tous les mercredis.
Alger, Bougie, Djidjelli, Stora et Bône (sans transbordement), tous les jeudis.
Philippeville et Bône, tous les vendredis.
Mostaganem, Arzew et Oran, toutes les deux semaines, le samedi.
Cette, 3 départs par semaine.

Départs de **Cette** pour :
Oran, et par transbordement pour **Nemours, Gibraltar et Tanger,** tous les mardis.
Alger, Bougie, Djidjelli, Stora et Bône (sans transbordement), tous les mercredis et samedis.
Philippeville et Bône, tous les jeudis.
Mostaganem, Arzew et Oran, toutes les deux semaines, le jeudi.
Marseille, 3 départs par semaine.

Pour FRET ET PASSAGE, S'adresser :
Marseille, au bureau de la Compagnie, rue Cannebière, 54;
Cette, chez M. G. Gaffarel aîné, quai de Bosc, 13;
Lyon, au bureau de la Compagnie, quai de Retz, 12,
Paris, chez M. Lagrange père, 31, boulevard Bonne-Nouvelle

AVIS AUX FAMILLES Leçons de langue italienne. — Théorie et pratique. S'adresser au bureau du journal.

MALADIES SECRÈTES GUÉRISON CERTAINE, EN PEU DE JOURS
PAR LES DRAGÉES DE SAVONULE AU BAUME DE COPAHU PUR

Du Docteur **LEBEL** (André), Pharmacien de la Faculté de Paris, 113, rue Lafayette.

Le **Savonule LEBEL,** approuvé par les Facultés de Médecine de **France,** d'**Angleterre,** de **Belgique** et d'**Italie,** est infiniment supérieur à toutes Capsules ou Injections, toujours inertes ou dangereuses (ces dernières surtout, par les rétrécissements qu'elles occasionnent).

Les **Dragées de Savonule LEBEL,** de différents nos, 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, constituent une médication complète, appropriée au tempérament de chacun, à l'ancienneté, à la gravité de la maladie. — Le **Savonule LEBEL,** agréable à prendre, ne fatigue jamais l'estomac et produit toujours une guérison radicale en peu de jours. — Prix des divers numéros, **3** et **4** fr.

Dépôt aux pharmacies BARNOUD, rue de Lyon, 3.— GUICHON, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.— DEMASLE, rue de l'Hôtel-de-Ville, 13. — Dépositaire général, M. FAIVRE, place des Terreaux, 9. 5011

SAXON Valais (SUISSE)
GRAND HOTEL DES BAINS ET CASINO
OUVERTS TOUTE L'ANNÉE
Eau bromo-iodurée très-renommée. — Douches et Bains de tout genre. — Salle d'inhalation.
Mêmes distractions qu'à Monaco.

ROB-SAVARESI
DÉPURATIF-TONIQUE
Perfectionné
POUR LA PARFAITE GUÉRISON DES
Maladies contagieuses
Faiblesse des organes.
Pertes. Affections cutanées.
Vices du sang.

Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant *dépuratif* le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment.

Expéditions par correspondance.

S'adr. à M. TOUSSAINT, ch. pharm. de 1re classe, RUE PIZAY, 12, au 1er étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à LYON.

Brochure
Reliure et Cartonnage
EN TOUS GENRES
J. TARNAVASSI
6, rue, Ferrandière, 6, au 3me.
A vendre rognures d'emballage.

MALADIES de l'estomac, appauv. du sang. Traitement par le VIN de QUINIUM à l'ext. de viande et les pilules ferrugineuses. Ph. DENAUX, 52, rue de la Charité, Lyon. Envoi franco. 1534

DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de **Salsepareille QUET** guérit toutes les **Maladies contagieuses,** Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les âcretés des humeurs, Vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des tisanes.

A Lyon, à la pharmacie **Quet,** rue de la Préfecture, 5. 111

GUÉRISON RADICALE et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les **Capsules Quet.**

Traitement facile à suivre en secret, même en voyage.— **Injection Quet,** hygiénique, préservatrice, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

S'adr. à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5. 112

MÉDAILLE D'OR
à l'Exposition de Lyon.
HÉMATOSINE
DE **Tabourin** chevalier de la Légion-d'honneur, membre correspondant de la Société de pharmacie de Paris
ET **Lemaire** Chimiste.

L'HÉMATOSINE est la partie ferrugineuse et colorante du sang. Celle-ci est extraite du sang du bœuf.

D'après M. Boussingault, de l'Institut, l'**Hématosine** de MM. Tabourin et Lemaire renferme, pour cent parties, 6.33 de fer équivalant à 9.043 de sesquioxyde, dont une partie est combinée avec de l'acide phosphorique.

Des travaux et analyses de ce savant académicien, il résulte que l'**Hématosine** de MM. Tabourin et Lemaire contient 170 fois plus de *fer assimilable* que le sang de bœuf et 1320 fois plus que la plus belle viande de boucherie.

(Institut de France. — Comptes rendus de l'Académie des Sciences. — Séances des 27 mai et 29 juillet 1872.)

L'HÉMATOSINE *est donc un produit naturel et la matière organique, actuellement connue, la plus riche en fer assimilable;* elle présente le fer à l'organisme sous la forme choisie par la nature et à l'état auquel il est habitué à le prendre tous les jours sans fatigue.

L'HÉMATOSINE assure une guérison complète dans les cas d'*appauvrissement du sang, anémie, chlorose, scrofule, lymphatisme des enfants, leucorrhée, aménorrhée, maigreur excessive, faiblesse générale, épuisement, convalescence, etc.*

Se trouve chez DESNOIX et Cie, rue du Temple, 22, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

CHOCOLAT ALGLAVE
à l'Extrait de Viande (b. s. g. d. g.),
nutritif et digestif.
C'est le déjeuner le plus substantiel et par excellence le réparateur de la santé. — Prix : 2 fr. 70. 3 fr., 4 et 5 fr. le 1/2 kilog.
CHOCOLAT DU PROGRÈS qualité supérieure, 1 f. 80 ; 2 f.; 2 f. 20 ; 2 f. 50 et 3 fr. le 1/2 kilog.
GLAND DOUX AU CACAO du Progrès de qualité supérieure.
DEJEUNER HYGIÉNIQUE DES ARABES pris pur ou mêlé par moitié au café Grande économie.
A Lyon, maison MESSANT-POINT, rue de Lyon, 8, et dans les principales maisons d'épiceries. 31

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT à l'Exposition DE LYON 1872
MACHINES A COUDRE VÉRITABLE PEUGEOT
Mon COSTAL
23, RUE GRENETTE, 23
LYON

BOURSE DE PARIS — Mardi 28 octobre (de midi à 3 h. 1/2)

RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME		Précéd. clôture	Dernier cours
3 0/0	cpt	57 10	57 20
Jouissance janvier	31	57 05	57 20
5 0/0 Empr. j. août	cpt	91 85	92 ..
Jouiss. nov.	31	92 35	92 05
5 0/0 Empr. 1872, 14 f. 50 p.	cpt	92 35	92 42
Jouiss. 16 août	31	92 25	92 50
4/12 0/0 j. 22 sept.	cpt	81 25	81 50
Banque de France	cpt	4280 ..	4255 ..
Comptoir d'escompte	cpt	517 50	520 ..
500 f. j. février	31	521 25	520 ..
Crédit agricole	cpt	445 .	447 50
Crédit foncier	cpt	765 .	... ..
500 fr. — 250 fr. p.	31	750 ..	755 .
Société générale alg.	cpt	678 75	477 50
Créd. indust. 500 fr. — 125 fr.	31	645 ..	645 .
Crédit mobilier	cpt	330 .	338 75
500 fr. j.	31	326 25	342 50
Société de Dépôts. J. nov.	cpt	550 ..	... .
Société générale	cpt	525 ..	522 50
500 fr. — 250 fr. p.	31	520 ..	520 ..
Crédit lyonnais	cpt	610 ..	605 .
500 f. — 250 f. p. J. janv.	31	600 ..	605
Est	cpt	507 50	506 25
500 fr. j. nov.	31	507 50	505 .
Paris-Lyon-Méditeran	cpt	885 .	887 50
500 fr. j. novembre	31	880 .	885 .
Midi	cpt	95 .	591 25
500 fr. j. juillet	31	587 50	... .
Nord	cpt	995 ..	990
400 fr. j. juillet	31	990 .	987 50
Orléans	cpt	805 ..	793 75
500 fr. j. octobre	31	797 50	797 50
Ouest	cpt	505 ..	505 .
500 fr. j. octobre	31	..	... .
Gaz	cpt	667 50	665 .
250 fr. j. octobre	31	667 .	670 ..
Cie transatlantique	cpt	265 50	250 ..
500 fr. j. juillet	31	260 .	270 .
Canal de Suez	cpt	397 50	415 ..
500 fr. j. janvier	31	400 ..	415 .
Suez. — Délégations	cpt	397 50	390
Espagne 3 0/0 extérieur	cpt	19 1/2	19 3/4
Jouissance juillet	31	.../...	
États-Unis 5 0/0	cpt	.../...	108 3/8
Jouissance novembre	31	.../...	
Italien 5 0/0	cpt	58 95	58 85
Jouissance janv.	31	59 .	58 70
Dette turque 5 0/0	cpt	48 25	47 75
Crédit foncier d'Autriche	cpt	525 ..	550 .
500 fr. jouiss. janvier	31	530 .	555 .
Crédit mob. espagnol	cpt	550 ..	355 ..
500 fr. j. janvier	31	340 .	357 50
Autrichiens	cpt	708 75	702 50
500 fr. jouiss. janv.	31	707 50	705
Autrichiens nouveaux	31	... ..	... .
500 f. 200 f. p. j. janvier.	cpt	... ..	...
Sud-Autrichien-Lombard	cpt	347 50	346 25
500 fr. jouiss. nov.	31	348 75	346 25
Nord de l'Espagne	cpt	80 ..	77 50
500 fr. — J. janv. 1865.	31	.. .	..
Romains. — J. oct. 1865	31	67 50	65 .

OBLIGATIONS		Précéd. clôture	Dernier cours
Trésor, r. 500 int. 20 fr. j. janvier.		425 .	... ..
Seine, r. 225 fr. int. 9 fr.	id.	206 .	209 .
Ville de Paris 1855-60 r. 500 j. sept.		392 50	397 75
V. de Paris 1865 r. 500, 325 f. j. août.		435 ..	432 50
V. de Paris 1869 r. 400 j. janv		278 ..	277 50
V. de Paris 1871 3/0 r. 400 j. janv.		244 50	245 ..
Ville de Bordeaux, int. 3 fr nov.		82 ..	82 ..
Ville de Lille 1860 —	avril.	88 ..	89 .
id. id. 1868 —	janv.	81 75	... ..
Ville de Roubaix		34 ..	34 25
V. de Bruxelles 1862, int. 3 f. mars		... ..	... ..
V. de Bruxelles 1868,	id. janv	... ..	... ..
Foncières 4 0/0	j. novem.	440 .	440 ..
id. id. 16e	id.	87 ..	86 50
id. id. 1863	id.	427 50	430 .
id. 3 0/0	id.	407 50	405 ..
id. 10e	id.	82 50	82 50
Communales	mai	337 50	335 ..
id. 5e	id.	67 .	66 50
Algér. 6 0/0 r. à 150 f. j. août.		... ..	... ..
Id. 5 0/0	juin.	400 .	400 .
Foncier colonial 5 0/0 r. 500 fr.		... ..	... ..
— 6 0/0 r. 600 fr.		337 50	... ..
Obligations foncières 6 0/0 — 1250 f.	Orléans 1843, 4 0/0.	janvier.	... ..
	Rouen 47-49, 5 0/0.	juin	... ..
	Havre 1854, 5 0/0	septem	... ..
	Lyon 1852-54, 5 0/0.	octobre	... .. 991 25
	Ouest 1852-54, 5 0/0	janvier	... ..
	5 0/0, r. à 650 fr.	juin.	445 .. 450 ..
	Bâle 5 0/0, g. p. l'Etat	janv.	... .. 450 ..
	Médit. 5 0/0 g. p. l'Et.	oct.	470 . 470 ..
	Bourbonnais	janvier	... . 274 ..
	Médit. 1852-55, gar.	id.	... .
	Nord	id.	279 75 279 75
	Orléans	id.	274 .. 275 75
	Victor-Emman. gar.	oct.	262 50 261 25
	Grand-Central	janvier.	273 .. 274 ..
	Genève 1855	id.	... .. 274 ..
	id. 1857	id.	... .. 267 ..
	Lyon 3 0/0	oct.	276 75 ... ..
	Lyon fusion	janvier.	272 . 274 .
	Lyon 1866	oct.	265 . 264 50
	Ouest, g. p. l'Etat	janvier.	270 50 270 25
	Midi, g. p. l'Etat	id.	271 . 271 ..
	Est, g. p. l'Etat	juin.	270 . 269 75
	Ardenn. g. p. l'Etat.	janvier.	267 . 269 ..
	Dauphiné, g. p. l'Etat	id.	269 . 269 50
	Charentes	id.	247 50 247 .
	Vendée	id.	228 75 228 75
	Romains	juillet.	153 . 153 ..
	Saragosse	id.	192 50 191 50
	Pampelune	avril.	... .
	Nord de l'Espagne	oct.	169 .. 168 ..
	— rev. var.	oct. 71	104 .. ..
	Portugais	janvier	208 .. 208 ..
Eaux, int. 15 fr. r. à 500 fr.			... .
Gaz parisien, int. 25 fr.			... .. 432 50
Transatlant., int. 25 fr. 500 f.			387 . ... ..
Suez, int. 25 fr. r. à 500 fr.			427 50 432 50
Tabacs d'Italie, int. 27 fr 50			... .
Foncier suisse 5 0/0			... .

BOURSE DE LYON — Mardi 28 octobre (de 11 heures à midi 1/2)

RENTES ET ACTIONS	Au comptant	A TERME Pr Cours	Plus haut	Plus bas	Dr cour.
3 0/0	57 15	...	...	...	...
Coupures	57 20	d 10	...	d 50	...
Porteur	...	d 5	...	d 1	...
5 0/0 lib. 1871.	...	92 .	.	...	92 05
Coupures	92 20	d 25	...	d 50	..
5 0/0 Emp. 1872	...	92 25	92 60	92 25	92 57
Coupures	92 50	d 25	92 80	d 50	92 65
Libérées	...	d 25	.	d 1	...
4 1/2	...	...	...	...	...
Ob. Trés. 6 0/0	501 .	...	...	...	...
		d 5		d 10	
Italien	...	58 85	58 85	58 70	58 70
Coup. 1090	...	d 10	...	d 50	...
— 100-50	58 90	d 25	...	d 1	...
Ob. ville de Paris	244	...	...	...	...
— 250 f. p.	...	d 5		d 10	...
Crédit mobilier	325 .	...	...	...	...
	...	d 5		d 10	...
— Lyonnais.	...	610	612	610	612
		d 5		d 10	...
Banque de Paris	...	...	d 10	...	...
Chem. fer Orléa.	...	...			...
		d 5		d 10	...
Paris-Lyon-Méd.	885 ..	885 .	...	...	...
		d 5		d 10	...
Société Autrich.	702 .	702 .	...	...	702
		d 5		d 10	...
— nouvelles	...	...	...	...	...
		d 5		d 10	...
Lombards-Vénit	...	342 ..	...	...	...
		d 5		d 10	...
Mobilier Espagn.	...	...	...	...	...
		d 5		d 10	
Canal Suez	400 .	402 ..	...	...	405 ..
		d 5		d 10	...
Délégations	...	...	...	...	...
		d 5		d 10	...

PRIMES POUR LA LIQUIDATION PROCHAINE

	d 10	d 25	d 50	d 1	Reports
3 0/0	...	...	...	...	...
5 0/0	au 15	...	94 50	...	...
— 1872	...	...	95 70	94 50	...
	au 15	...	...	...	...
Italien	...	...	...	...	...
	d 5	d 10	d ...	...	...
Obl. Trésor	...	...	...	...	...
Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
— Lyonnais	...	...	...	...	...
Ch. fer Orléans	...	...	...	...	...
Paris-Lyon-Méd	...	...	...	...	...
Autrichien	728 ..	716 ..	...	...	...
Sud Lombard	...	...	...	...	...
Mobilier espag.	...	...	...	...	...
Canal Suez	...	...	...	...	...

ACTIONS	Dr Prix
Gaz	
Lyon	... ..
Guillotière	... ..
Trois villes du Midi	... ..
Saint-Etienne	... ..
Vérone	... ..
Florence	... ..
Dijon	... ..
Bayonne	... ..
Pavare	... ..
Limoges	... ..
Clermont	... ..
Usines à Gaz réunies	... ..
Du Puy	... ..
Fonderies	
Fond. et forg. de Terre-Noi. la Voulte et Bessèges	435 ..
De l'Horme	... ..
De Pont-Evêque	... ..
Du Creusot	... ..
H. F., For. et Aciéries de la mar. et des ch. de fer. anc	... ..
id. nouv.	... ..
De Fourchambault	600 .
H. F. de Franche-Comté	.. .
Forg. de C. et Commentry	750 ..
Aciéries et F. de Firminy	... ..
H.-F. de Givors	... ..
Aciéries de Saint-Etienne	... ..
Mines	
De la Loire	335 ..
De Montrambert	535 ..
De Saint-Etienne	330 ..
De Rive-de-Gier	147 ..
Roche-la-M. et Firminy	... ..
Banques	
De France	... ..
Comptoir Lyonnais	... ..
De Crédit Lyonnais	... ..
Comptoir d'esc. Collet et Ce	... ..
Soc. Lyonnaise de dépôts et comptes courants, 125 fr. p	... ..
Crédit foncier Suisse	... ..
Crédit foncier d'Autriche	... ..
Bateaux	
Comp. générale de navigat.	... ..
Comp. des Grappins	... ..
Comp. de navigation mixte	... ..
Comp. de Bateaux-Omnib.	... ..
Diverses	
Omnium	... ..
Rue de Lyon	495 ..
Rue de la Bourse	... ..
Comp. générale des Eaux	362 50
Omnibus de Lyon, 90 p.	... ..
Dombes et Sud-Est, 250 p.	... ..
Comp. des Abattoirs	... ..
Verrerie de la Loire et du Rhône	... ..
Croix-Rousse	... ..
Ban-Lafaverge	... ..

OBLIGATIONS	Dr Prix
Ville de Lyon 1854-56	... ..
Ville de Lyon 1859	... ..
Ville de Lyon 1865-67	428 75
Ville de Lyon 1872	... ..
Ville de Lyon 1871	...
Ville de Lyon 1872. n. lib.	423 75
Ville de Lyon 1872. Lib.	... ..
Département du Rhône	... ..
Ville de Paris 1865	... .
Ville de Paris 1869	278 75
Ville de Paris 1872. lib.	... .
De la Loire	... ..
Rhône-et-Loire 4 0/0